BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABETISATION

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES

Tableau de bord de l'Enseignement Primaire

Année scolaire 2016/2017

Février 2018

AVANT- PROPOS

Le Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA) publie chaque année le Tableau de bord de l'enseignement primaire. La présente publication fait une analyse des principales données statistiques de l'enseignement primaire de l'année scolaire 2016/2017 et de son évolution depuis 2012/2013, année de début du PDSEB.

Les données présentées proviennent essentiellement de collecte des données statistiques de l'enseignement primaire organisées chaque année par la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS) auprès des écoles primaires publiques et privées ainsi que des enquêtes statistiques de l'INSD.

Le Tableau de bord de l'enseignement primaire fait l'analyse des indicateurs d'accès, de qualité et d'efficacité de l'enseignement primaire sur la période 2012/2013 à 2016/2017. Il met en exergue les disparités régionales, de milieu (urbain et rural) ou de genre (fille et garçon). Une place importante a été accordée à la représentation graphique, de manière à rendre la lecture plus attractive et facile. Pour chaque rubrique, les données de l'année scolaire 2016/2017 sont présentées par région.

Ce document pourra servir de base de mesure des efforts consentis et des résultats à atteindre dans le cadre des réformes éducatives et surtout de la mise en œuvre du Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base (PDSEB 2012-2021). Il servira aussi à évaluer la mise en œuvre du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) 2016-2020 dans son axe 2 à savoir le développement du capital humain et à situer le Burkina Faso par rapport aux engagements internationaux tels que les Objectifs de Développement Durable (ODD).

Le ministère espère que chaque lecteur trouvera dans cette publication, l'information essentielle qu'il recherche sur l'enseignement primaire pour un meilleur pillotage de ce volet du système éducatif.

Le Directeur Général

Directeur Général des Etudes et des Statistiques sectorielles
Le Directeur Général
MENA

Dr François SAWADOGO
Chevalier de l'Ordre National

SOMMAIRE

AVANT PROPOS **2**

SIGLES ET ABREVIATIONS **5**

PRESENTATION DU DOCUMENT **6**

OBJECTIFS EN MATIERE D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE : principales orientations de politique educative **7**

CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE **9**

MOYENS FINANCIERS **11**

PARTIE I : L'enseignement primaire **13**

Effectifs des élèves 14

Taux brut d'admission au CP1 16

Taux brut de scolarisation 18

Taux d'Achèvement du Primaire 20

La dynamique de scolarisation 22

Nombre d'écoles 24

Nombre de salles de classe 26

Nombre de salles de classe sous paillotes 28

Caractéristiques des écoles et des salles de classe 30

Caractéristiques des écoles et des salles de classe - suite 32

Les enseignants 36

Taux d'encadrement des élèves 38

Caractéristiques des enseignants 40

Les parcours scolaires 42

Les parcours scolaires – Suite 44

Taux de réussite au CEP 46

Les résultats de l'évaluation nationale des acquis scolaires 48

PARTIE II : indicateurs de l'éducation issus d'enquêtes auprès des ménages **50**

Alphabétisation et instruction 51

Alphabétisation et instruction 52

ANNEXE 1 : LES DIVISIONS ADMINISTRATIVES ET PEDAGOGIQUES **53**

ANNEXE 2 : LE SYSTEME EDUCATIF BURKINABE **54**

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

APE/AME	:	Association des Parents d'Elèves /Association des Mères Educatrices
ARC-SSN	:	Appui au Renforcement des Capacités du Système Statistique National
CAP	:	Certificat d'Aptitude Pédagogique
CE1	:	Cours Elémentaire première année
CE2	:	Cours Elémentaire deuxième année
CEAP	:	Certificat Elémentaire d'Aptitude Pédagogique
CEB	:	Circonscription d'Education de Base
CEDEAO	:	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEP	:	Certificat d'Etudes Primaires
CM1	:	Cours Moyen première année
CM2	:	Cours Moyen deuxième année
CONFEMEN	:	Conférence des Ministres de l'Education des pays ayant le français en partage
CP1	:	Cours Préparatoire première année
CP2	:	Cours Préparatoire deuxième année
CSLP	:	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
DHD	:	Développement Humain et Durable
DGESS	:	Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
DPEPPNF	:	Direction Provinciale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle
DREPPNF	:	Direction Régionale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle
EBCVM	:	Enquête Burkinabè sur les Conditions de Vie des Ménages
EDS	:	Enquête Démographique et de Santé
EPT/PA	:	Education Pour Tous / Procédure Accélérée
IA	:	Instituteur Adjoint
IAC	:	Instituteur Adjoint Certifié
IC	:	Instituteur Certifié
IP	:	Instituteur Principal
MENA	:	Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
ODD	:	Objectifs de Développement Durable
PDDEB	:	Plan Décennal de Développement de l'Education de Base
PDSEB	:	Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base
PAEN	:	Projet d'Appui à l'Education Nationale
PASEC	:	Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN
PIB	:	Produit Intérieur Brut
QUIBB	:	Questionnaire Unifié des Indicateurs de Base du Bien-être
RGPH	:	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SCADD		Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
TAMA	:	Taux d'Accroissement Moyen Annuel
TAP	:	Taux d'Achèvement du Primaire
TBA	:	Taux Brut d'Admission
TBS	:	Taux Brut de Scolarisation
TCA	:	Taux de Croissance Annuel
UEMOA	:	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

PRÉSENTATION DU DOCUMENT

Après des données générales et de contexte, relatives à l'environnement socio-économique et aux objectifs du PDSEB, le système éducatif burkinabé est décrit à partir de réponses apportées aux questions à travers lesquelles le plan général du tableau de bord est explicité ainsi qu'il suit :

1. **Quels moyens financiers sont engagés dans l'éducation de base ?**

2. **Quelles offres et rendement pour l'enseignement de base ?**

   - *Combien d'élèves scolarisés et avec quelles caractéristiques d'accès ?*
   - *Quelles conditions d'accueil au niveau des infrastructures en quantité et en qualité ?*
   - *Quels moyens humains mobilisés pour assurer cette activité de scolarisation des élèves ?*
   - *Quels parcours scolaires pour les élèves ?*
   - *Quels résultats obtenus par les élèves au niveau des examens et des acquis scolaires ?*
   - *Quelles caractéristiques des régions suivant certains indicateurs ?*

3. **Quelles données sur l'éducation dans les enquêtes nationales auprès des ménages ?**

OBJECTIFS EN MATIERE D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE :
PRINCIPALES ORIENTATIONS DE POLITIQUE EDUCATIVE

Le PDSEB constitue un cadre fédérateur pour mettre en place les conditions d'un développement harmonieux et durable du secteur éducatif du Burkina Faso. Il se veut un référentiel programmatique du PNDES au niveau de l'enseignement primaire, notamment en son axe n°2, portant sur le développement du capital humain. Il tient compte des engagements nationaux et internationaux auxquels le Burkina Faso a souscrit, à savoir les Objectifs du Développement Durable (ODD) et les objectifs de l'Education Pour Tous (EPT). A cet effet, les objectifs globaux sont :

1. assurer la scolarisation primaire universelle à l'horizon 2021 et la transition primaire complète et post-primaire universelle à l'horizon 2025 afin de faire de l'enseignement de base obligatoire de dix (10) ans, une réalité pour toutes les couches sociales, avec une attention particulière pour l'équité du genre et l'inclusion;
2. améliorer la qualité de l'éducation de base formelle à tous les niveaux;
3. alphabétiser et former prioritairement les jeunes de 15-24 ans arrivant sur le marché du travail, conformément aux orientations de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) afin de contribuer d'une part à porter le taux d'alphabétisation à 60% en 2015 dont 60% de femmes et 75% en 2020 dont 60% de femmes et d'autre part, accroître le niveau de qualification des jeunes;
4. renforcer les capacités de pilotage de l'éducation de base;
5. assurer une gestion financière efficace du programme.

OBJECTIFS EN MATIERE D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE :
principales orientations de politique éducative

Indicateurs	2012/2013	2015/2016	2016/2017	Variation 2016/2012	cible 2018
1. Nouveaux inscrits au CP1 (Pr + Pu)	499 401	605 020	634 548	**27,1%**	**643 775**
1a. Nombre de filles inscrites au CP1	238 013	288 775	303 849	27,7%	
1b. Pourcentage de filles	47,7	47,7	47,9	0,2	
2. Taux brut d'admission (Pr + Pu) en %	**92,8**	**100,1**	**102,6**	**9,8**	**102,0%**
2a. TBA Filles (en %)	92,3	97,8	100,6	8,3	
2b. TBA 43 communes prioritaires (CP) (%)		78,0	72,5	72,5	
2c. TBA Filles 43 Communes Prior. (en %)		75,4	70,4	70,4	
3. Taux brut de scolarisation	**81,3**	**86,1**	**88,5**	**7,2**	**90,2%**
3a. TBS Filles (en %)	81,0	86,4	89,0	8,0	
3b. TBS 43 communes Prioritaires (en %)		54,9	55,0		
3c. TBS Filles 43 communes. Prior. (en %)		54,1	54,2		
4. Ratio livre / élèves					
4a. Livre de Calcul	1,08	0,94	0,84	-0,2	
4b. Livre de Lecture	0,94	0,71	0,64	-0,3	
6. Nombre de salles de classes	**47 709**	**59 938**	**64 218**	**34,6%**	
7. Nombre de maîtres chargés de cours	**47 271**	**59 001**	**62 761**	**32,8%**	
10. Taux de redoublement par sous cycle					
10a. CP (en %)	3,6	3,5	3,8	0,1	
Dont filles (en %)	3,4	3,2	3,3	-0,1	
10b. CE (en %)	6,0	6	6,2	0,2	
Dont filles (en %)	5,8	5,45	5,9	0,1	
10c. CM (en %)	15,5	10,5	12,8	-2,6	
Dont filles (en %)	16,8	11,25	13,7	-3,1	
11. Taux d'abandon par sous cycle					
11a. CP (en %)	4,5	4,6	5,5	1,0	
Dont filles (en %)	4,0	4,2	5,7	1,7	
11b. CE (en %)	5,8	5,5	6,5	0,7	
Dont filles (en %)	3,6	3,7	4,1	0,5	
11c. CM (en %)	3,4	8,4	6,9	3,4	
Dont filles (en %)	0,4	5,8	4,0	3,6	
12. Taux de promotion par sous cycle					
12a. CP (en %)	91,9	91,9	90,7	-1,1	
Dont filles (en %)	92,6	92,6	91,0	-1,6	
12b. CE (en %)	88,3	88,5	87,4	-0,9	
Dont filles (en %)	90,7	90,85	90,0	-0,6	
12c. CM (en %)	81,1	81,1	80,3	-0,8	
Dont filles (en %)	82,8	82,9	82,3	-0,5	
13. Taux de réussite au CEP (en %)	**60,9**	**67,3**	**73,7**	**12,8**	
Dont filles (en %)	56,9	70,6	72,0	15,1	
14. Taux d'achèvement (en %)	**59,5**	**57,9**	**60,3**	**0,8**	**68,5%**
14a. Dont filles (en %)	59,7	61,0	64,3	4,6	
14b. TAP des 43 communes prioritaires	38,8	28,9	32,0	-6,8	
14c. TAP filles des 43 communes prioritaires	39,3	29,9	33,0	-6,3	

CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Les points saillants

- Forte proportion de pauvres (40,1%) ;
- Classement IDH 2016, le Burkina Faso perd 2 places;

Commentaire

Les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) de 2006 chiffrent la population du Burkina Faso à 14 017 262 habitants avec une majorité de 77,3% vivant en milieu rural et une population féminine représentant 51,7%. En 2016, cette population est estimée à 18 634 000 habitants.

Le taux de mortalité est de 11,8‰ en 2006 et celui de natalité 41,2‰ en 2010. La mortalité infanto-juvénile reste cependant assez élevée (129,0‰ en 2010).

Le taux brut de scolarisation du primaire est de 88,5% en 2016/2017. Ce taux connaît un accroissement de 2,4 points par rapport à 2015/2016.

Le taux d'alphabétisation de la population de 15 ans ou plus connaît ces dernières années des accroissements significatifs. De 19,5% en 1996, il a été estimé en 2007 à 28,3% (enquête QUIBB 2007 de l'INSD) et à 34,5% en 2014 (EMC 2014 de l'INSD). Malgré ces améliorations significatives, le Burkina Faso reste classé parmi les pays à faible niveau de scolarisation et d'alphabétisation de l'Afrique de l'ouest.

Selon le rapport 2016 sur le développement humain durable du PNUD, le Burkina Faso est classé 185ème sur 188 pays ; il devance trois (3) pays à l'échelle mondiale et un seul pays (le Niger) dans la zone UEMOA. Selon ce classement, le Burkina Faso régresse de 2 places et son IDH (0,402) n'a pas connu d'évolution entre 2015 et 2016.

L'économie burkinabè se caractérise par la prédominance du secteur primaire qui emploie 67% de la population active, majoritairement dominée par des personnes occupées (88,6%) en 2006. Cette proportion est en baisse par rapport à 2005 où elle était évaluée à 96%. La population qui travaille est constituée de personnes auto employées en majorité (52,3% d'indépendants et 37,7% d'aides familiales).

Sources : RGPH 2006, EMC 2014, Enquête QUIBB 2007, Rapport sur le DHD, 2006 ; (***) Site Internet www. stats.uis.unesco.org, Annuaire 2015 INSD, EDS 2010

CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

Contexte socio-économique vis-à-vis des pays de l'Afrique de l'ouest, membres de l'UEMOA

Pays	Population (en milliers) 2016 (c)	Nombre d'habitants au km² (**)	PIB par habitants annuel (US $) 2015 (c)	Indice de Développement Humain 2015(b)	Taux de prévalence VIH/SIDA 2014 (c)	Taux brut de scolarisation (c)		Taux d'alphabétisation (2015) (c)
						en %	année	en %
Bénin	11 167	80	779	0,485	1,1	128,98	2015	38,4
Burkina	**18 634**	**59**	**613**	**0,402**	**0,9**	**88,5(*)**	**2016**	**37,7**
Côte d'Ivoire	23 254	67	1399	0,474	3,5	93,6	2015	43,3
Guinée Bissau	1 888	47	573	0,424	3,7	113,7	2010	59,8
Mali	18 135	11	744	0,442	1,4	75,8	2015	33,1
Niger	20 715	11	359	0,353	0,5	72,5	2015	19,1
Sénégal	15 589	63	911	0,494	0,5	82,2	2015	55,6
Togo	7 497	119	548	0,487	2,4	121,8	2015	66,5

Source (**): Rapport sur le DHD, 2006; Indicateurs socio économiques de 2004

(*) Annuaire Statistique 2016/2017 de l'Enseignement primaire

(b): Rapport sur le développement humain 2016 du PNUD ;

(c) stats.uis.unesco.org, consulté le 25/12/16 à 15 heures T. U. Estimation ISU

Contexte socio-économique du Burkina

Population par milieu de résidence

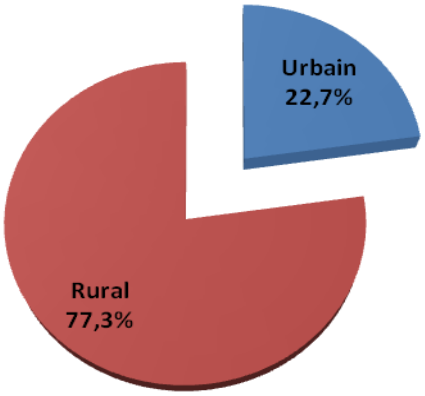

SOURCE : RGPH 2006,

Les facteurs démographiques

Taux brut de natalité 2010	41,2‰		
Indice synthétique de fécondité 2010	6,0		
Taux brut de mortalité 2006	11,8‰		
Quotient de mortalité infanto juvénile 2010	129,0‰		
Niveau d'activité			
Taux de chômage en 2014	Urbain	rural	Ensemble
	7,1	6,4	6,6
Taux de sous emploi en 2007	20,8	19,1	19,4

SOURCE : RGPH 2006. EA_QUIB 2007, EDS IV 2010 EMC 2014, ANNUAIRE 2015 INSD

Niveau des ressources et pauvreté

Ressources		Incidence de la pauvreté en 2014		
Croissance PIB réel en 2005	7,10%	Urbain	Rural	Ensemble
		13,7%	47,5%	40,1%

Source : Rapport Zone franc 2005, Banque de France, *Sources :* EBCVM 2003, *estimation, INSD, EMC 2014*

Répartition en % de la population qui travaille par statut de l'emploi

	Groupes socio-économiques						
	Indépendants	parapublic	Salarié du privé	employeur	Aide familiale	Apprenti/stagiaire	Bénévole
%	52,3	3,9	3,3	0,2	37,7	2,3	0,3

Source EAQUIBB 2007, INSD

MOYENS FINANCIERS

Les points saillants

- Hausse du budget consacré à l'éducation de base ;
- Accroissement des ressources propres de l'Etat pour le MENA ;
- Hausse des subventions.

Commentaire

Le Budget consacré au Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation est de 321 milliards 345 millions de FCFA pour l'année 2017. Il a augmenté de 25,3% par rapport à 2016 et de 131,3% par rapport à l'année 2013. Il faut noter que la hausse est due à l'augmentation des dépenses courantes notamment celles relatives aux transferts. La hausse des transferts fait suite à la volonté politique de l'Etat de doter toutes les écoles en vivres pour cantines.

La part du MENA dans le budget de l'Etat qui est de 13,2% connait une baisse de 1,5 point par rapport à l'année précédente et une hausse de 2,7 points par rapport à 2008.

La part du budget allouée aux dépenses courantes a été de 82% en 2017. Cette proportion ne varie pas par rapport à l'année précédente mais baisse d'un point par rapport à 2013.

En 2017, les ressources propres constituent la principale source de financement du budget du MENA et s'élèvent à 303,1 milliards soit 94,3%.

Sources : Lois de finances

MOYENS FINANCIERS

Budget MENA

Budget 2017	Évolution 2017/2016		Évolution 2017/2013	
en millions FCFA	en millions FCFA	en %	en millions FCFA	en %
321 345	**64 864**	**25,3**	**182 443**	**131,3**

Évolution du Budget de MENA

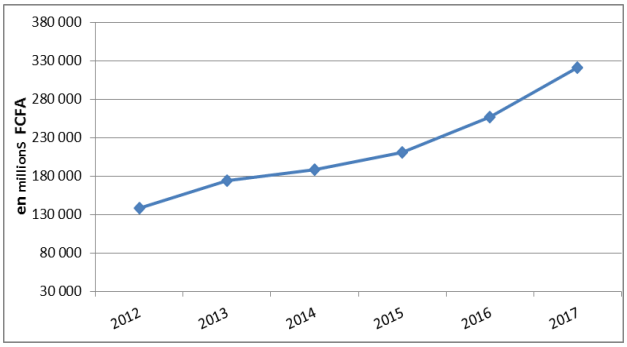

Part du budget du MENA dans le Budget de l'Etat en 2017

Part en 2017	Variation 2017/2016	Variation 2017/2013
13,1%	-0,1	3,2

Evolution du mode de financement des investissements

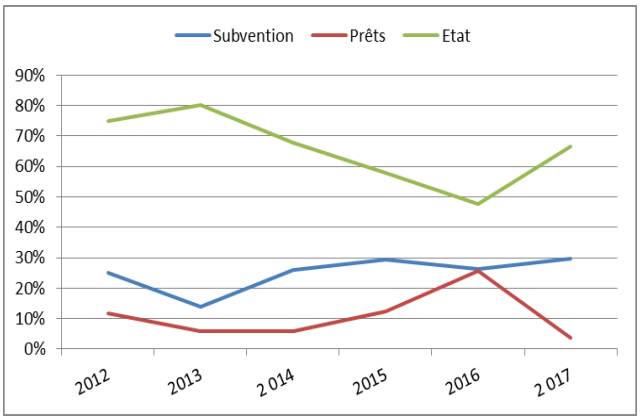

Source de financement du budget MENA en 2017

	Budget 2017 (en millions)	Variation 2017/2016	Variation 2017/2013
Etat	41 035	-83,2%	87,0%
Subvention	18 234	53,0%	230,5%
Emprunt	2 298	-80,4%	-12,1%

Evolution de la structure du Budget du MENA

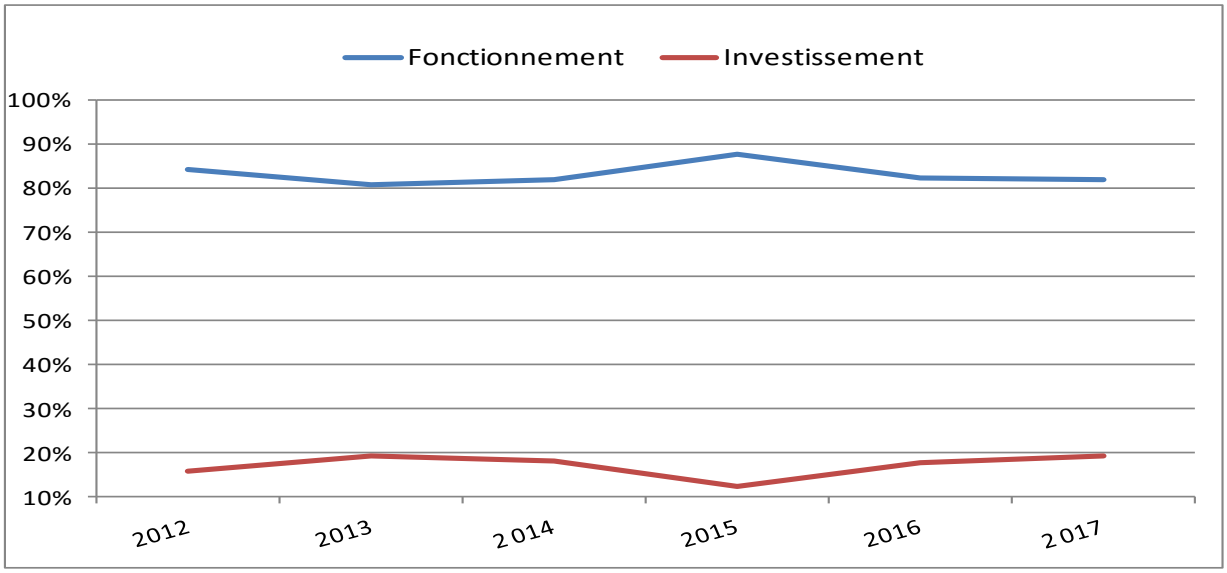

PARTIE I : L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

EFFECTIFS DES ÉLÈVES

Les points saillants

- Forte croissance des effectifs des filles par rapport aux garçons ;
- Forte croissance des effectifs dans le privé par rapport au public ;
- Forte croissance des effectifs dans le milieu rural par rapport au milieu urbain.

Commentaire

L'effectif des élèves en 2016/2017 au niveau national est de 3 040 802. Cet effectif connait une hausse de 5,8% par rapport à l'année précédente et de 23,3% par rapport à 2012/2013. Le taux d'accroissement annuel moyen entre 2012/2013 et 2016/2017 est de 5,34%.

En 2016/2017 la proportion des filles dans l'effectif total est de 48,7%. Cette proportion était de 48,3% en 2012/2013 soit un gain de 0,4 point. Au regard du graphique sur l'évolution des indices base 100 par rapport à 2012/2013, on constate que la croissance de l'effectif des filles est légèrement supérieure à celle des garçons. En effet, l'effectif des filles a augmenté de 24,6% et celui des garçons de 22,1% entre 2012/2013 et 2016/2017.

La part du privé dans l'effectif total représente 20,1% en 2016/2017. Elle augmente de 0,6 point par rapport à l'année précédente et de 3,6 points par rapport à 2012/2013. Les taux de croissance des effectifs dans le privé sont plus importants que ceux du public à cause du nombre de plus en plus croissant des établissements privés et de l'importance que les populations accordent au privé au regard des résultats scolaires. Entre 2012/2013 et 2016/2017 l'effectif dans le privé a augmenté de 50,3% et celui du public de 18,0%.

La part du milieu rural dans l'effectif total est de 73,2% en 2016/2017. Elle augmente de 0,4 point par rapport à l'année précédente et diminue de 0,4 point par rapport à 2012/2013. Les taux de croissance des effectifs sont plus importants en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, entre 2012/2013 et 2016/2017 l'effectif en milieu urbain connait une augmentation de 25,3% contre 22,6% en milieu rural.

L'effectif des élèves dans les communes prioritaires est de 187 863 en 2016/2017 soit une augmentation de 3,2% par rapport à 2015/2016 tandis que le taux de croissance dans les autres communes sur la même période est de 6,0%. La proportion des filles scolarisées y est de 47,7%.

Les régions de l'Est, du Centre-nord et des Cascades ont les plus forts taux de croissance de leurs effectifs par rapport à l'année précédente avec respectivement 8,6% ; 7,4% et 7,0%. Celles qui ont les plus faibles taux sont le Sahel, le Sud-Ouest et le Centre Sud avec respectivement 1,0% ; 3,3% et 3,8%.

EFFECTIF DES ELEVES

Effectif total 2016/2017	Privé	Rural	communes prioritaires
3 040 802	*20,1*	73,2	6,2

Evolution 2017/2016		Evolution 2017/2013	
En effectif	en %	en effectif	en %
167 753	5,8	574 423	23,3

Évolution des indices base 100 en 2013 des effectifs selon le genre

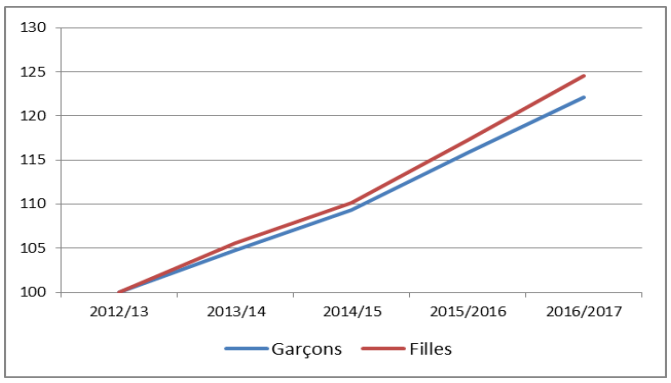

Évolution des indices base 100 en 2013 des effectifs selon le statut

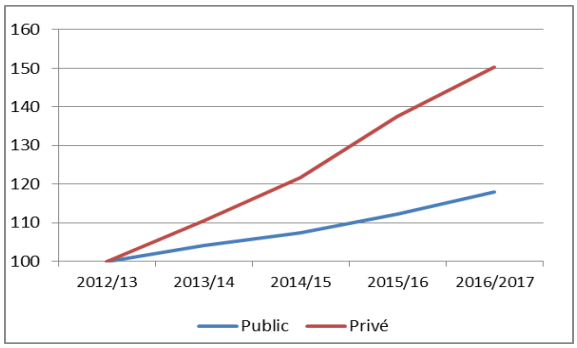

Évolution des indices base 100 en 2013 des effectifs selon le milieu

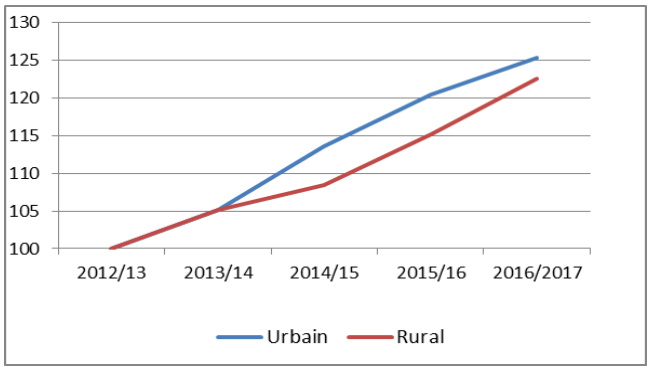

proportion des effectifs selon le statut de la commune

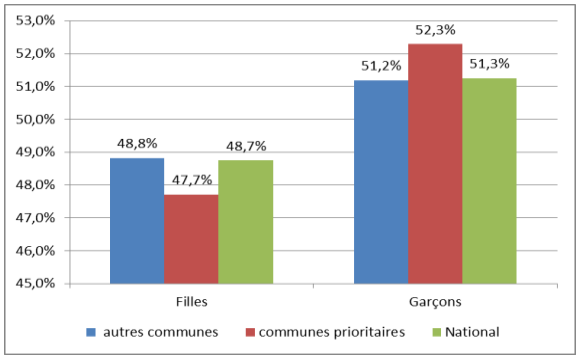

Répartition des effectifs par région

Régions	Effectifs 2016/2017	Evolution 2017/2016	Evolution 2017/2016	Evolution 2017/2013
		en effectif	en %	en %
Boucle du Mouhoun	285 538	15 041	5,6	15,6
Cascades	114 079	7 481	7,0	20,9
Centre	434 145	23 187	5,6	38,2
Centre Est	251 827	10 618	4,4	21,1
Centre Nord	242 278	16 728	7,4	27,4
Centre Ouest	298 783	17 062	6,1	22,3
Centre Sud	147 330	5 457	3,8	15,9
Est	195 786	15 566	8,6	23,5
Hauts Bassins	345 265	19 817	6,1	21,8
Nord	314 259	23 118	7,9	18,9
Plateau Central	168 042	8 651	5,4	20,3
Sahel	126 092	1 258	1,0	36,3
Sud Ouest	117 378	3 769	3,3	14,5
Burkina Faso	**3 040 802**	**167 753**	**5,8**	**23,3**
médiane	242 278	15 041	5,6	21,1
intervalle de variation	[114079 434145]	[1258 23187]	[1 8,6]	[14,5 38,2]

Répartition des effectifs par région

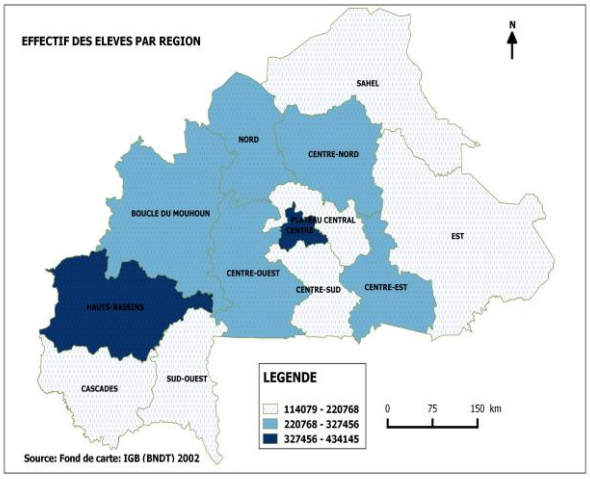

[1]

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENA

[1] L'idée de médiane et d'intervalle de variation étant nouvelle pour le profane, l'expliquer un peu dans le commentaire

TAUX BRUT D'ADMISSION AU CP1

Les points saillants

- Hausse du TBA ;
- Disparités entre les régions.

Commentaire

Le Taux Brut d'Admission au primaire qui est de 102,6% en 2016/2017 évolue de 2,5 points par rapport à l'année précédente et de 9,8 points par rapport à 2012/2013. Ce taux de plus de 100% n'indique cependant pas que tous les enfants de 6 ans ont accédé au CP1 car il prend en compte aussi bien les entrées précoces (avant 6 ans) que celles tardives (après 6 ans). Avec ce Taux Brut d'Admission de 102,6%, la cible 2017 du PDSEB qui est de 100,9% est dépassée.

Le TBA des garçons (104,5%) reste supérieur à celui des filles (100,6%) ; ce qui affiche un indice de parité de 0,96. Entre 2012/2013 et 2016/2017 le TBA des garçons augmente de 11,3 points et celui des filles de 8,3 points, témoignant ainsi des efforts effectués en faveur de la scolarisation des filles.

Au niveau des communes prioritaires le TBA en 2016/2017 est de 72,5% contre 106,0% pour l'ensemble des autres communes. L'analyse au niveau des communes (prioritaires et autres communes) est délicate compte tenu du fait que le statut des communes peut changer d'une année à l'autre. En examinant ces deux groupes de communes, on observe une augmentation de l'écart des TBA au cours des deux dernières années. Il est passé de 24,5 points en 2015/2016 à 33,5 points en 2016/2017.

Les régions du Nord, du Centre-Ouest et du Centre ont les plus forts TBA qui sont respectivement de 129,7 % ; 115,9 % et 115,4 %. Les plus faibles taux s'observent dans la région du Sahel (73,4 %) et dans celle de l'Est (81%).

Notes méthodologiques :
TBA : Rapport entre le nombre d'élèves nouvellement admis en première année et le nombre d'enfants ayant l'âge légal d'admission à l'enseignement primaire (6 ans).
Indice de parité : Rapport entre le TBA féminin et le TBA masculin. Plus, il se rapproche de 1, moins il y a de disparité entre sexes.
Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENA.

TAUX BRUT D'ADMISSION AU CP1

TBA en 2016/2017	TBA garçons	TBA filles	Indices de parité	Variation (*) 2017/2016	Variation (*) 2017/2013
102,6	104,5	100,6	0,96	2,5	*9,8*

Évolution comparée du TBA garçons et filles

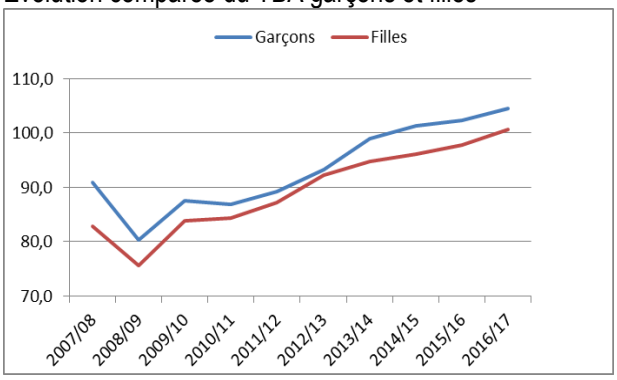

TBA suivant le statut des communes

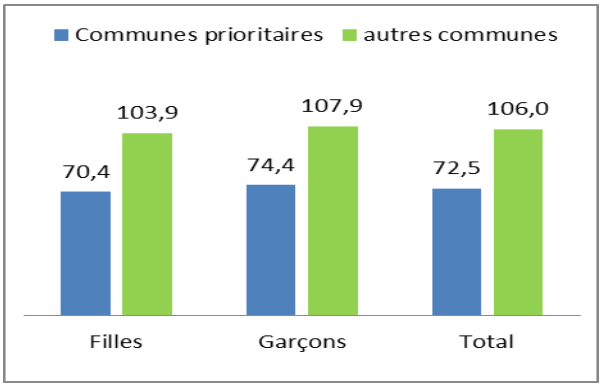

Disparités Régionales

Régions	TBA 2016/2017			
	Ensemble	TBA Garçon	TBA Fille	Parité
Boucle du Mouhoun	91,1	91,7	90,5	0,99
Cascades	95,6	98,1	93,0	0,95
Centre	115,4	116,9	114,0	0,98
Centre Est	99,8	103,1	96,3	0,93
Centre Nord	102,1	106,8	97,1	0,91
Centre Ouest	115,9	114,0	117,9	1,03
Centre Sud	104,3	106,8	101,8	0,95
Est	81,0	83,4	78,5	0,94
Hauts Bassins	109,7	111,7	107,6	0,96
Nord	129,7	133,8	125,4	0,94
Plateau Central	111,7	115,9	107,2	0,92
Sahel	73,4	74,4	72,4	0,97
Sud Ouest	96,5	96,9	96,1	0,99
Burkina Faso	**102,6**	**104,5**	**100,6**	**0,96**
Médiane	**102,1**	**106,8**	**97,1**	**0,95**
Intervalle de variation	**[73,4 129,7]**	**[74,4 133,8]**	**[72,4 125,4]**	**[0,9 1]**

Disparité entre genre

Genre	TBA 2016/2017	Variation (*)	
		2017/2016	2017/2013
Filles	100,6	2,8	8,3
Garçons	104,5	2,2	11,3

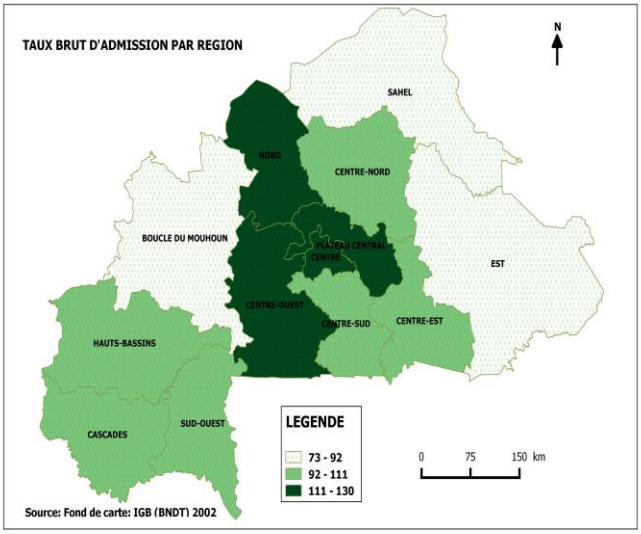

TAUX BRUT DE SCOLARISATION

Les points saillants

- La région du Sahel toujours à la traine.
- Indice de parité du TBS supérieur à 1 dans six régions.

Commentaire

Le TBS au niveau national de 88,5% en 2016/2017 connait une hausse de 2,4 points par rapport à l'année scolaire précédente et de 7,2 points par rapport à 2012/2013. La cible 2017 du PDSEB qui est de 87,3% est dépassée.

Le TBS des filles (89,0%) est supérieur à celui des garçons (88,1%), avec un indice de parité de 1,01 d'où une disparité en faveur des filles. Entre 2012/2013 et 2016/2017, le TBS des filles a augmenté de 8,0 points tandis que celui des garçons de 6,5 points.

Une forte disparité du TBS s'observe entre communes prioritaires et celles non prioritaires avec respectivement 55% et 92,2%. Ce taux est largement en deçà du taux national. Cependant, entre 2015/2016 et 2016/2017, l'écart entre communes prioritaires et celles non prioritaires connait une hausse passant respectivement à 34,7 points et à 37,3 points.

Le TBS national de 88,5% cache d'énormes disparités entre les régions. En effet, la région du Nord a un TBS de 108,3% tandis que les régions du Sahel et de l'Est sont toujours à la traine avec respectivement 52,4% et 60,5%. Au niveau du genre, six régions ont un TBS des filles supérieur à celui des garçons (Centre-Ouest, Centre, Sud-Ouest, Boucle du Mouhoun, Hauts Bassins, Centre-Sud).

Notes méthodologiques :
TBS **:** Rapport entre le nombre total d'élèves scolarisés dans le primaire et le nombre d'enfants ayant l'âge légal de scolarisation (de la tranche d'âge de 6-11 ans).
Indice de parité : Rapport entre le TBS féminin et le TBS masculin. Plus il se rapproche de 1, plus la disparité entre genre est réduite.
Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENA

TAUX BRUT DE SCOLARISATION

TBS en 2016/2017	TBS garçons	TBS filles	Indice de parité	Variation (*) 2017/2016	Variation (*) 2017/2013
88,5	88,1	89,0	**1,01**	**2,4**	**7,2**

Evolution du TBS selon le genre

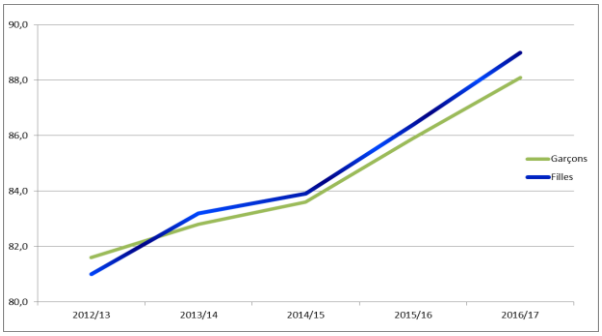

Statut des communes

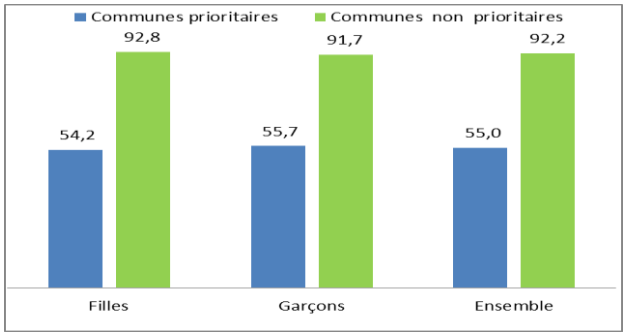

Disparité entre genre

Genre	TBS 2016/2017	Variation (*)	
		2017/2016	2017/2013
Filles	89,0	2,6	8,0
Garçons	88,1	2,2	6,5
Ensemble	88,5	2,4	7,2

Évolution du TBS selon le genre (indice base 100 en 2012/2013)

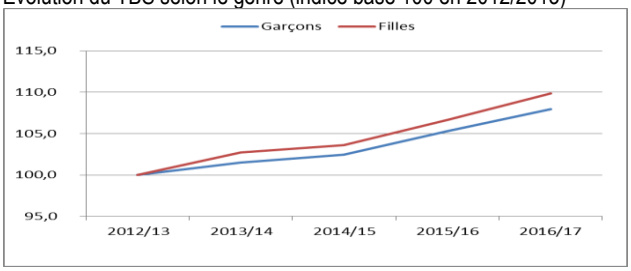

Disparités régionales

Régions	2016/2017			
	Ensemble	TBS Garçon	TBS Fille	Parité
Boucle du Mouhoun	82,1	80,6	83,9	1,04
Cascades	81,7	82,1	81,2	0,99
Centre	106,4	103,7	109,1	1,05
Centre Est	89,4	91	87,6	0,96
Centre Nord	80,7	82,6	78,8	0,95
Centre Ouest	104,1	101,1	107,3	1,06
Centre Sud	99,2	98,6	99,8	1,01
Est	60,5	61,4	59,7	0,97
Hauts Bassins	97,4	96,5	98,3	1,02
Nord	108,3	109,4	107,3	0,98
Plateau Central	101,1	102,3	99,9	0,98
Sahel	52,4	53,5	51,2	0,96
Sud Ouest	79,7	77,4	82,3	1,06
Burkina Faso	**88,5**	**88,1**	**89,0**	**1,01**
Médiane	**89,40**	**91,00**	**87,60**	**0,99**
Intervalle de variation	**[52,4 108,3]**	**[53,5 109,4]**	**[51,2 109,1]**	**[1 1,1]**

Taux brut de scolarisation en 2016/2017 par région

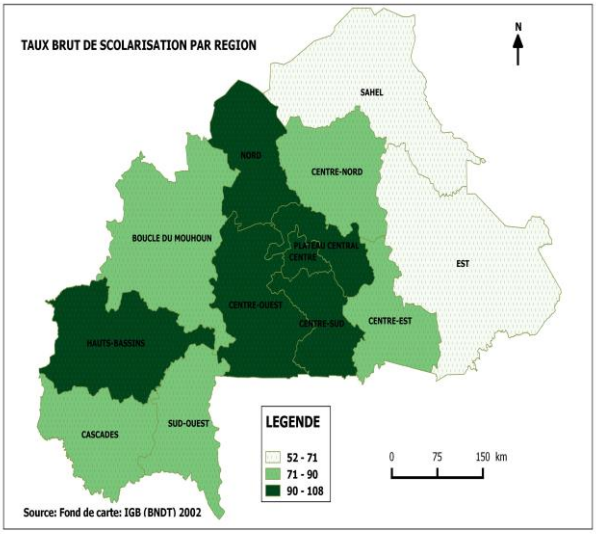

TAUX D'ACHÈVEMENT DU PRIMAIRE

Les points saillants

- Hausse du TAP
- TAP des filles supérieur à celui des garçons ;

Commentaire

Le taux d'achèvement du primaire (TAP) en 2016/2017 est de 60,3%. Il augmente de 2,1 points par rapport à celui de 2015/2016 et de 0,8 point par rapport à celui de 2012/2013.

Le taux d'achèvement en 2016/2017 des filles (64,3%) est supérieur à celui des garçons (56,6%). Par rapport à l'année précédente, le TAP des filles connait une hausse de 3,0 points et de 4,6 points par rapport à 2012/2013. Quant au TAP des garçons, il augmente de 1,3 point par rapport à l'année précédente mais diminue de 2,7 points par rapport à 2012/2013. L'indice de parité du TAP de 1,14 en 2016/2017 traduit un meilleur achèvement des filles.

L'écart entre les communes prioritaires et les autres communes reste élevé. Entre 2015/2016 et 2016/2017, le TAP a baissé de 0,4 point au niveau des communes prioritaires tandis qu'au niveau des autres communes il augmente de 2,4 points.

Les disparités sont aussi perceptibles entre les régions. Le TAP varie de 28,3 % pour la région du Sahel à 78,2 % pour celle du Centre. Six régions ont un taux inférieur à la moyenne nationale à savoir la Boucle du Mouhoun, le Sahel, l'Est, le Centre-Nord, les Cascades et le Sud-Ouest. En ce qui concerne l'indice de parité des sexes (IPS), seule la région du Sahel a un indice inférieur à 1.

Notes méthodologiques :
TAP : Le taux d'achèvement du primaire est le rapport entre les élèves nouvellement admis au CM2 et la population de 11 ans (définition UNESCO).
Indice de parité//TAP: Rapport entre le TAP des filles et le TAP des garçons. Plus il se rapproche de 1, plus la disparité entre genre est réduite.

TAUX D'ACHEVEMENT DU PRIMAIRE

TAP en 2016/2017	TAP garçons	TAP filles	Indices de parité
60,3	56,6	64,3	1,14

Variation (*) 2017/2016	Variation (*) 2017/2013
2,1	*0,8*

Evolution des TAP selon le Genre

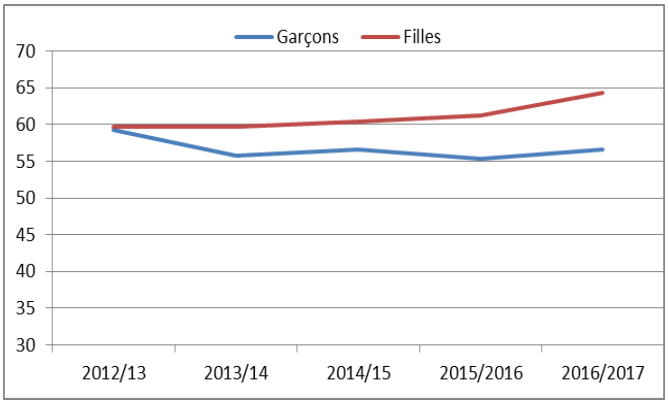

Représentation des TAP selon le statut des communes

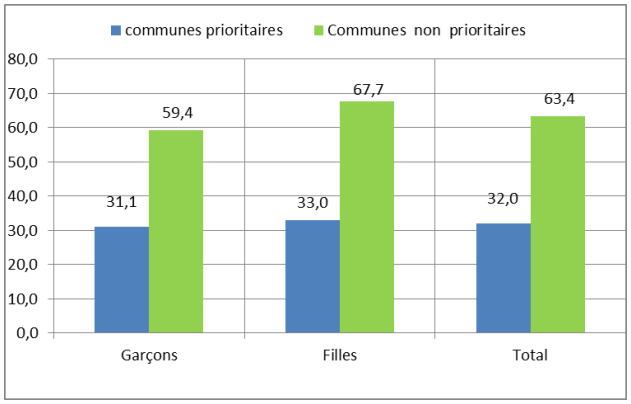

Disparités Filles/Garçons

Genre	TAP 2016/2017	Variation (*)	
		2017/2016	2017/2013
Filles	64,3	3,0	4,6
Garçons	56,6	1,3	-2,7

Disparités communes prioritaires/non prioritaires

	2015/2016			2016/2017		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
communes prioritaires	31,3	33,6	32,4	31,1	33,0	32,0
Communes non prioritaires	57,9	64,3	61,0	59,4	67,7	63,4

Disparités régionales

Régions	TAP 2016/2017			
	Ensemble	G	F	Parité
Boucle du Mouhoun	59,4	54,8	64,5	1,18
Cascades	52,1	50,8	53,6	1,06
Centre	78,2	71,2	85,8	1,21
Centre-Est	64,3	61,8	67,0	1,08
Centre-Nord	50,4	47,0	54,0	1,15
Centre-Ouest	70,1	65,4	75,1	1,15
Centre Sud	72,9	69,3	76,8	1,11
Est	39,5	38,0	41,1	1,08
Hauts-Bassins	68,1	63,1	73,4	1,16
Nord	67,6	63,1	72,4	1,15
Plateau Central	68,3	64,3	72,5	1,13
Sahel	28,3	29,5	27,1	0,92
Sud-Ouest	53,3	50,5	56,5	1,12
Burkina Faso	**60,3**	**56,6**	**64,3**	**1,14**
Médiane	**64,3**	**61,8**	**67,0**	**1,1**
Intervalle de variation	**[28,3 78,2]**	**[29,5 71,2]**	**[27,1 85,8]**	**[0,9 1,2]**

Taux d'achèvement en 2016/2017 par Région

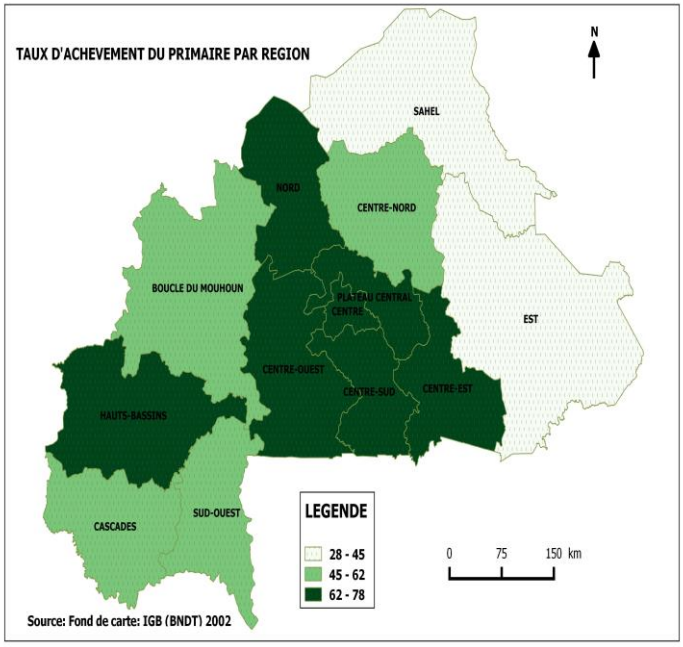

LA DYNAMIQUE DE SCOLARISATION

Les points saillants

- Bonne perspective de croissance du TBS;
- Relation linéaire positive entre TBS et TAP ;
- Disparités entre régions

Commentaire

En 2016/2017, l'écart entre le TBA et le TBS est de 14,1 points soit une hausse de 0,1 point par rapport à l'année dernière. L'écart entre le TBA et le TBS augure de bonnes perspectives en faveur de l'amélioration du TBS qui sera alimenté par les nouveaux entrants dans l'enseignement primaire. Au niveau des régions, les écarts entre les deux taux varient entre 5,1 points dans le Centre-Sud à 21,4 points dans le Centre-Nord.

On observe suivant le nuage de points construit entre le TBS et le TAP, l'existence d'une relation linéaire positive.

Selon l'indice du PDSEB, la région du Centre arrive en tête avec un indice de 90,2% contre 0,7% pour la région du Sahel. Seules les régions du Centre et du Centre-ouest (87,5%) se situent au-dessus de la moyenne nationale (83,2%).

Notes méthodologiques :

L'IPDSEB mesure le niveau moyen atteint par chaque région dans l'optique de l'Education Primaire pour Tous. Le TBA, le TBS, le TAP et l'indice de parité des sexes du TBS sont les variables utilisées pour le calcul de l'indice.

L'IPDSEB d'une région est obtenu en calculant la moyenne arithmétique simple des valeurs centrées par rapport à la valeur la plus petite et réduit par l'écart entre la valeur maximale et minimale des composantes.

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENA

LA DYNAMIQUE DE SCOLARISATION

Comparaison des évolutions du TBA, TBS et TAP

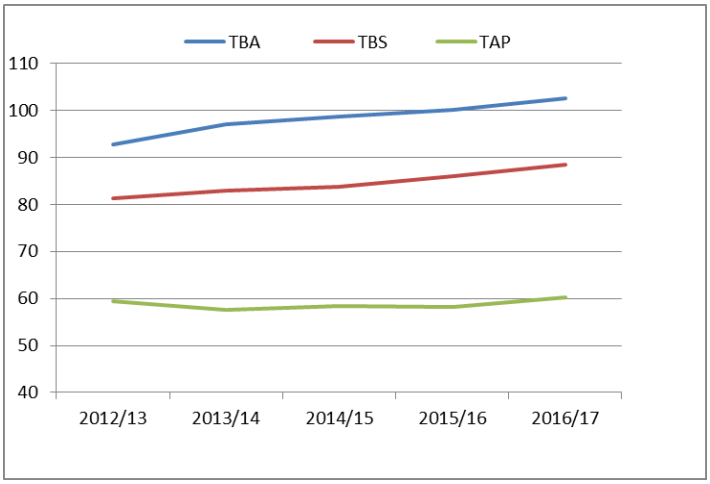

Comparaison entre TBS et TAP

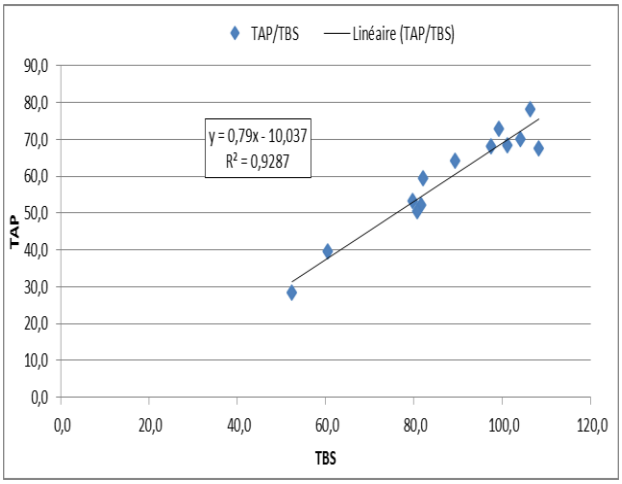

Comparaison TBA / TBS

Régions	TBA 2017	TBS 2017	TAP 2017	Ecart (TBA-TBS)
Boucle du Mouhoun	91,1	82,1	59,4	9,0
Cascades	95,6	81,7	52,1	13,9
Centre	115,4	106,4	78,2	9,0
Centre-Est	99,8	89,4	64,3	10,4
Centre-Nord	102,1	80,7	50,4	21,4
Centre-Ouest	115,9	104,1	70,1	11,8
Centre-Sud	104,3	99,2	72,9	5,1
Est	81,0	60,5	39,5	20,5
Hauts-Bassins	109,7	97,4	68,1	12,3
Nord	129,7	108,3	67,6	21,4
Plateau Central	111,7	101,1	68,3	10,6
Sahel	73,4	52,4	28,3	21,0
Sud-Ouest	96,5	79,7	53,3	16,8
Burkina Faso	**102,6**	**88,5**	**60,3**	**14,1**

Ecart (TBA – TBS) par région

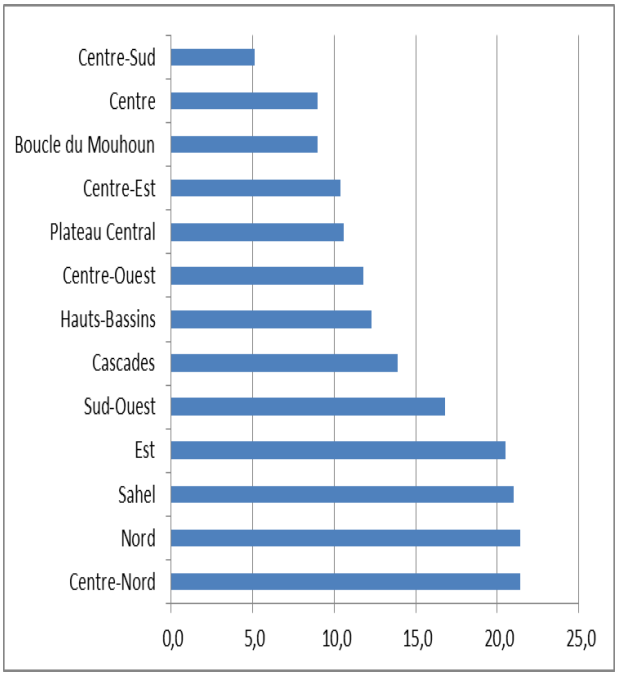

PDSEB de l'enseignement primaire 2016/2017

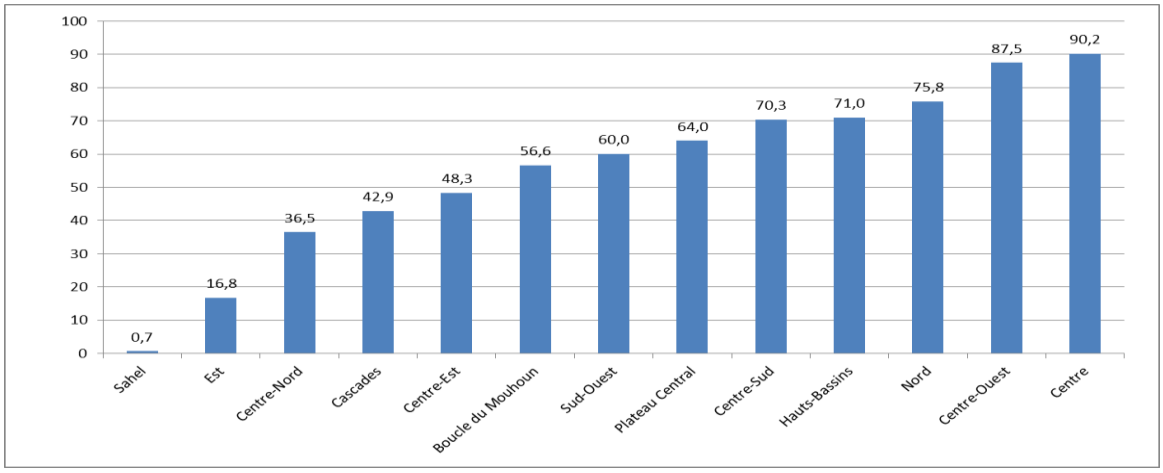

NOMBRE D'ÉCOLES

Les points saillants

- Hausse du nombre d'écoles ;
- Forte croissance du privé.

Commentaire

Pour l'année scolaire 2016/2017 le Burkina Faso compte 15 330 écoles. Ce nombre est en progression de 4,6% par rapport à l'année précédente et de 23,7% par rapport à 2012/2013. Le taux d'accroissement moyen annuel (TAMA) entre 2012/2013 et 2016/2017 est de 5,5%.

La part du privé est de 24,7% en 2016/2017 et reste croissante d'année en année. Le nombre d'écoles dans le privé croit plus vite que dans le public. En effet, entre 2012/2013 et 2016/2017 le TAMA dans le privé est de 10,9% contre 3,9% dans le public.

Le milieu rural regroupe 80,8% du nombre total d'écoles. Cette proportion a connu une hausse de 0,1 point par rapport à l'année précédente et une baisse de 1,5 point par rapport à 2012/2013. Le nombre d'écoles croit plus vite en milieu urbain (7,7%) qu'en milieu rural (5,0%) entre 2012/2013 et 2016/2017.

Le nombre d'écoles augmente de 7,6% et 7,1% respectivement au Centre et au Centre-nord contre 1,4% au Centre-sud et 1,7% au Sud-ouest.

Notes méthodologiques : Les indices (base 100 en 2007/2008) sont obtenus en rapportant la valeur d'une période à celle de l'année de référence 2007/2008. Ils sont exprimés pour 100 unités.

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENA

NOMBRE D'ECOLES

Effectif total 2016/2017	Privé	Rural	Communes prioritaires
15 330	24,7%	80,8%	9,9%

Evolution 2017/2016		Evolution 2017/2013	
En effectif	en %	en effectif	en %
675	4,6	2 936	23,7

Indices du nombre d'écoles (base100 en 2012/2013) par statut

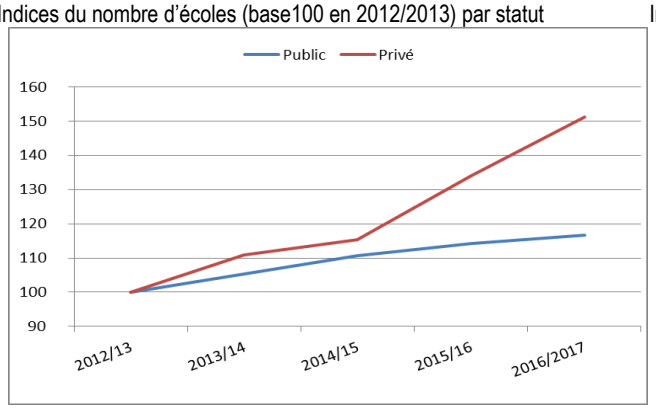

Indices du nombre d'écoles (base100 en 2012/2013) par milieu de résidence

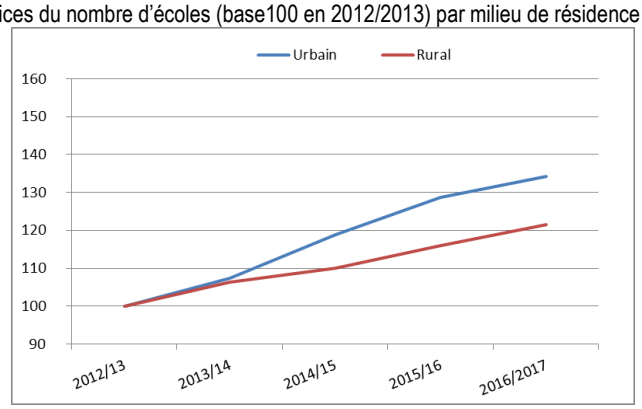

Comparaison du nombre d'écoles selon le statut de la commune

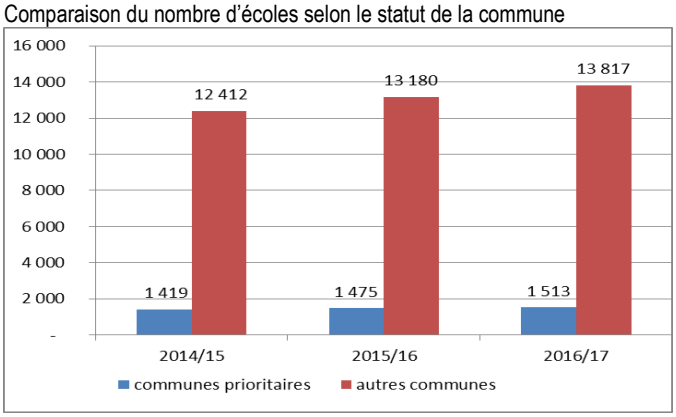

Répartition du nombre d'écoles selon le Statut de l'école

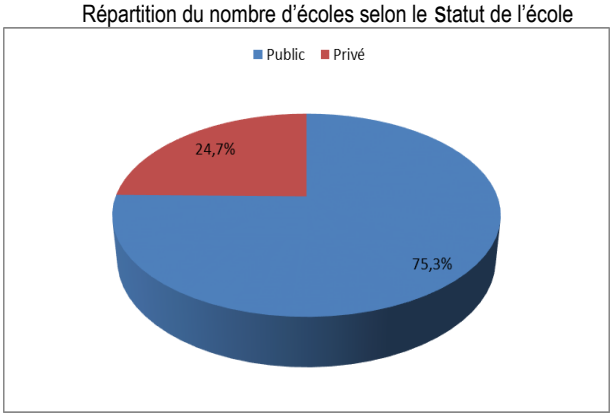

Répartition du nombre d'écoles par région

Régions	nombre d'école 2016/2017	Evolution 2017/2016		Evolution 2017/2013
		en effectif	en %	
Boucle du Mouhoun	1 340	59	4,6	13,4
Cascades	646	25	4,0	19,0
Centre	1 817	129	7,6	53,6
Centre Est	1 192	28	2,4	26,0
Centre Nord	1 315	87	7,1	31,9
Centre Ouest	1 287	30	2,4	14,9
Centre Sud	651	9	1,4	14,0
Est	1 229	49	4,2	16,6
Hauts Bassins	1 430	77	5,7	29,5
Nord	1 595	86	5,7	12,1
Plateau Central	955	56	6,2	23,5
Sahel	1 013	26	2,6	33,5
Sud Ouest	860	14	1,7	16,4
Burkina Faso	**15 330**	**675**	**4,6**	**23,7**
Médiane	1 229	49	4,2	19,0
Intervalle de variation	[646 1817]	[9 129]	[1,4 7,6]	[12,1 53,6]

Répartition du nombre d'écoles par région

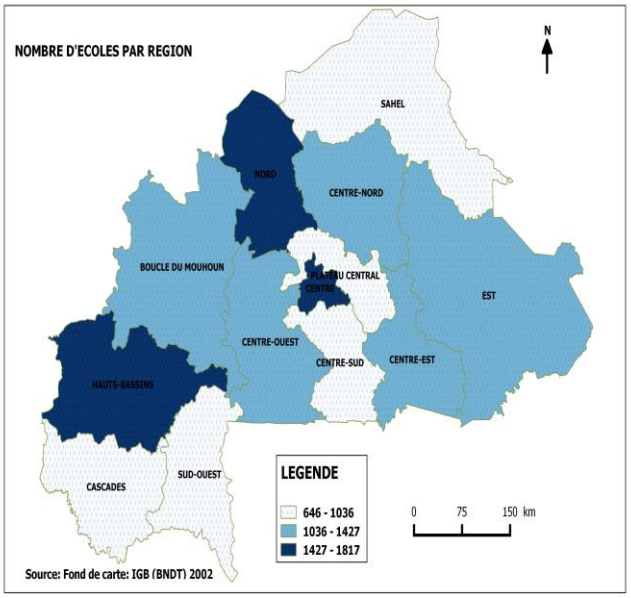

NOMBRE DE SALLES DE CLASSE

Points saillants

- Hausse du nombre de salles de classe.
- Forte part de salles de classe en zone rurale.

Commentaire

Le nombre de salles de classe fonctionnelles au cours de l'année scolaire 2016/2017 est de 64 218 soit une moyenne de 4 classes par école et de 47 élèves par classe. Le ratio élèves par classe cache des disparités car il atteint 56 élèves/classe dans les Hauts Bassins et 33 dans le Sahel. Le nombre de salles de classe progresse de 7,1% par rapport à l'année précédente et de 34,6% par rapport à 2012/2013.

La hausse du nombre de salles de classe est relativement plus importante au privé qu'au public, faisant ainsi progresser la part du privé de 0,8 point par rapport à l'année précédente pour atteindre 22,4%. Entre 2012/2013 et 2016/2017 le nombre de salles de classe dans le privé a augmenté de 60% contre 28,7% dans le public.

Selon le milieu de résidence, le nombre de salles de classe dans les zones rurales occupe une part importante en 2016/2017. Cette part est de 76,2% mais avec une baisse de 0,3 point par rapport à l'année scolaire 2012/2013.

Les communes prioritaires regroupent 8,8% de l'ensemble des salles de classe avec une moyenne de 33 élèves par classe contre 49 dans les autres communes.

Au niveau régional, l'évolution du nombre de salles de classe par rapport à 2015/2016 va de 4,9% dans le Centre-Sud à 9,1% dans les hauts bassins.

Salle de classe : Unité pédagogique où des enseignements sont dispensés. Elle peut être construite ou en abri précaire (paillote par exemple)

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENA

NOMBRE DE SALLES DE CLASSE

Effectif total 2016/2017	Privé	Rural	communes prioritaires
64 218	22,4	76,2	8,8

Evolution 2017/2016		Evolution 2017/2013	
En effectif	en %	en effectif	en %
4 280	7,1	16 509	34,6

Évolution du nombre de salles de classe (indice base100 en 2012/2013) par statut

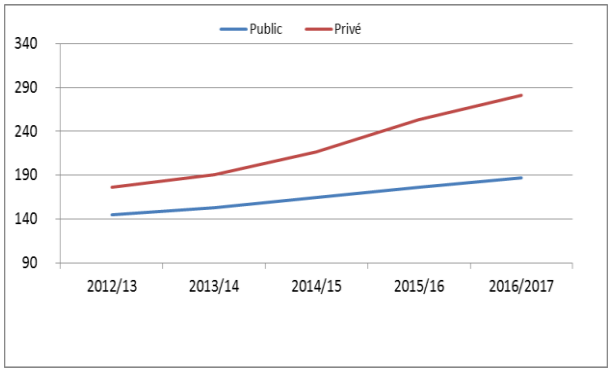

Évolution du nombre de salles de classe (indice base 100 en 2012/2013) par milieu de résidence

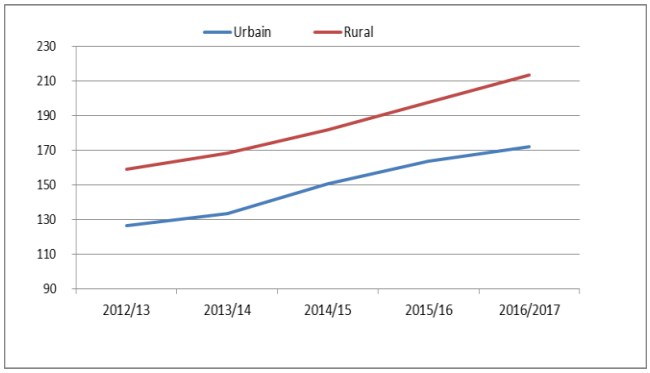

Disparités régionales

Régions	nombre de classe 2016/2017	Evolution 2017/2016		Evolution 2017/2013
		en effectif	en %	
Boucle du Mouhoun	5 834	364	6,7	1 153
Cascades	2 427	181	8,1	673
Centre	9 241	626	7,3	3 188
Centre Est	5 003	278	5,9	1 317
Centre Nord	4 874	386	8,6	1 285
Centre Ouest	5 879	361	6,5	1 363
Centre Sud	2 736	129	4,9	596
Est	4 938	350	7,6	1 163
Hauts Bassins	6 174	516	9,1	1 630
Nord	6 295	390	6,6	1 223
Plateau Central	3 686	211	6,1	843
Sahel	3 780	305	8,8	1 214
Sud Ouest	3 351	183	5,8	861
Burkina Faso	64 218	4 280	7,1	16 509
Médiane	4 938	350	6,7	1214
Intervalle de variation	[0 ; 0]	[129 ; 626]	[4,9 ; 9,1]	[596 ; 3188]

Disparités régionales

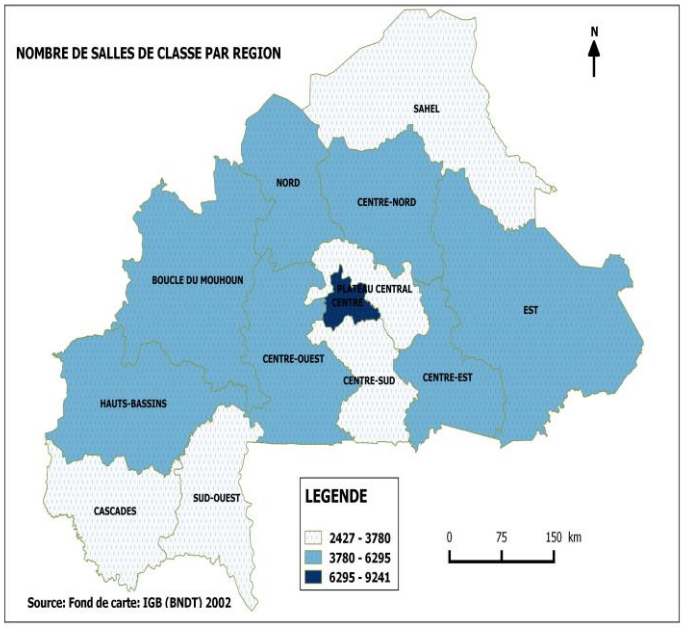

NOMBRE DE SALLES DE CLASSE SOUS PAILLOTES

Point saillant

- Augmentation du nombre de salles de classe sous-paillotes

Commentaire

Dans le but de la scolarisation des enfants, certaines communautés construisent des salles de classe sous abris précaires ou sous-paillotes dans l'attente de la construction de bâtiments en matériaux définitifs. C'est ainsi qu'au niveau national, on dénombre 5 501 salles de classe sous-paillotes en 2016/2017 soit une augmentation de 3,2% par rapport à l'année précédente.

Le nombre de salles de classe sous paillotes dans le public est de 4 753 en 2016/2017. Par rapport à 2015/2016 ce nombre a augmenté de 1,8% dans le public et de 13,2% dans le privé. La croissance du nombre de salles de classe sous paillote au public (1,8%) est faible par rapport à l'accroissement moyen annuel de 4,9% entre 2012/2013 et 2016/2017.

Dans les communes prioritaires, la proportion des salles de classe sous paillotes du public est de 16% contre 9% dans les autres communes.

La région de l'Est a plus de salles de classe sous paillotes (963 salles) suivie de la région du Sud-Ouest (592 salles) représentant respectivement 17,5% et 10,5% du nombre de salles de classe sous paillotes au niveau national. La région du Centre a le plus faible nombre de salles de classe sous paillotes avec 66 salles de classe. A l'exception des régions du Centre-Sud, du Centre-Ouest, et du centre-Est qui ont connu une baisse du nombre de leurs salles sous paillotes par rapport à l'année précédente, les autres régions en ont connu une hausse atteignant même 26,9% dans le Centre.

Notes méthodologiques :

Salle de classe sous paillotes : Salle de classe dont les murs sont en paille.

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENA

NOMBRE DE SALLES DE CLASSE SOUS PAILLOTES

Evolution des indices base 100 en 2012/13 salles de classe sous-paillotes

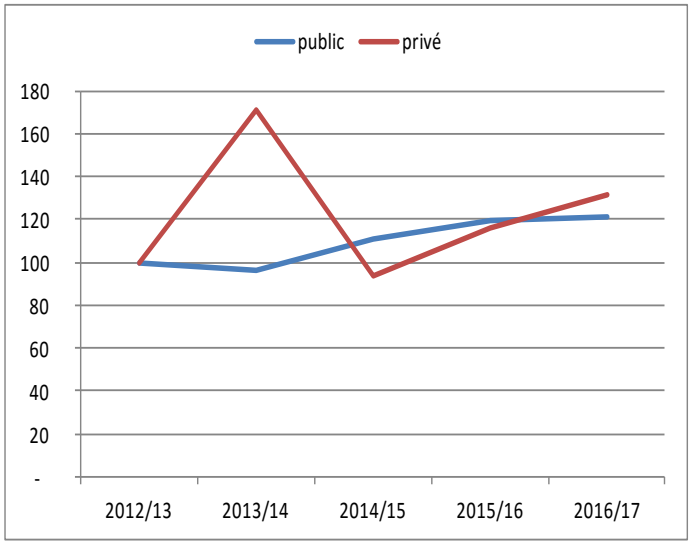

Pourcentage des paillotes selon le statut de la commune

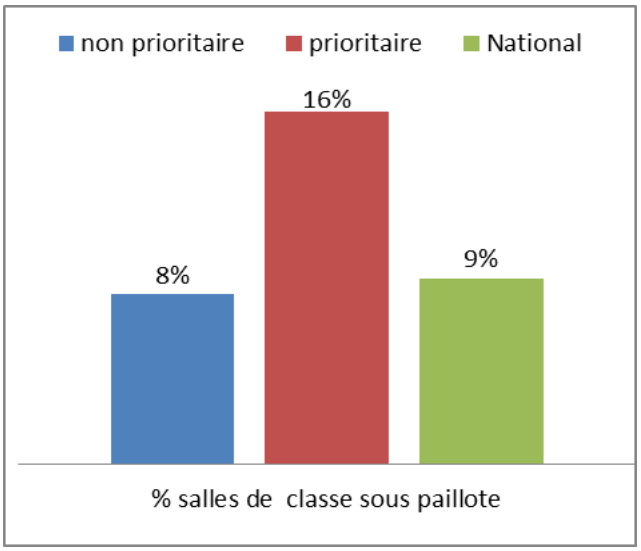

Répartition des salles de classe sous-paillote selon les régions

Région	Salles de classe sous-paillotes 2016/2017	Evolution 2017/2016 (%)	Salles de classe sous-paillotes 2015/2016
BOUCLE DU MOUHOUN	460	7,7%	427
CASCADES	346	7,8%	321
CENTRE	66	26,9%	52
CENTRE-EST	538	-5,8%	571
CENTRE-NORD	371	1,1%	367
CENTRE-OUEST	415	-7,6%	449
CENTRE-SUD	185	-13,1%	213
EST	963	6,8%	902
HAUTS-BASSINS	208	7,2%	194
NORD	479	15,7%	414
PLATEAU CENTRAL	333	8,8%	306
SAHEL	545	12,6%	484
SUD-OUEST	592	-6,2%	631
National	**5 501**	**3,2%**	**5 331**

Répartition des salles de classe suivant le statut de la commune dans le public

Statut commune	Salles de classe sous-paillote public	nombre total de salle de classe public	% salles de classe sous paillote public
autres communes	3 880	44 442	9%
Communes prioritaires	873	5 385	16%
National	**4 753**	**49 827**	**10%**

CARACTÉRISTIQUES DES ÉCOLES ET DES SALLES DE CLASSE

Les points saillants

- Trois écoles sur cinq sont incomplètes;
- Baisse du pourcentage des écoles sans eau potable;
- Hausse du déficit en places assises.

Commentaire

En 2016/2017, on compte 15 330 écoles dont 62,8% d'écoles incomplètes c'est-à-dire qui ne disposent pas de tous les niveaux d'enseignement primaire. Cette proportion est la même que l'année précédente mais est en hausse de 14,6 points par rapport à 2012/2013. La proportion des écoles incomplètes est de 60,8% dans le public et de 69,1% dans le privé ; 68,6% en milieu rural et 38,4% en milieu urbain.

Au niveau national, 44% des écoles ne disposent pas d'eau potable dans leur domaine scolaire contre 45,3% l'année précédente. La proportion d'écoles sans eau potable a baissé de 7,8 points par rapport à 2012/2013. Elle est de 41,1% dans le public et 52,8% dans le privé ; 48% en milieu rural et 27,5% en milieu urbain.

Les salles de classe en mauvais état représentent 15,4% du nombre total de salles en 2016/2017 au niveau national. Cette proportion était à 15,8% l'année précédente mais a augmenté de 1,9 point par rapport à 2012/2013. Elle est de 16,9% dans le public et de 10,4% dans le privé ; 18,7% en milieu rural et 4,9% en milieu urbain.

En 2016/2017 au niveau national, 10,4% des élèves parcourent plus de 3 km pour accéder à leurs écoles contre 10,6% l'année précédente. La proportion d'élèves parcourant plus de 3 km a baissé de 2,1 points par rapport à 2012/2013. Elle est de 9,8% dans le public et 12,8% dans le privé ; 9,9% en milieu rural et 11,7% en milieu urbain.

Au cours de l'année scolaire 2016/2017, 19,1% des élèves ne disposent pas de places assises. Ce déficit baisse de 1,4 point par rapport à 2012/2013. Il est de 17,6% dans le public et 25,1% dans le privé ; 20,5% en milieu rural et 15,4% en milieu urbain.

Notes méthodologiques :

Ecole incomplète : Ecole classique qui n'a pas fonctionné avec tous les niveaux du cycle primaire.

Ecole sans eau : Ecole où il n'y a ni une installation de forage, ni de borne fontaine.

Le déficit en places assises : est la proportion du surplus d'élèves par rapport aux places disponibles, les places disponibles étant calculées en additionnant la capacité d'accueil des tables bancs.

CARACTERISTIQUES DES ECOLES ET DES SALLES DE CLASSE

État et niveau d'équipement des écoles

Nombre d'écoles en 2016/2017	Ecoles incomplètes		Ecoles sans eau	
	%	Ecart 2017/2013	%	Ecart 2017/2013
15 330	62,8	14,6	44,0	-7,8

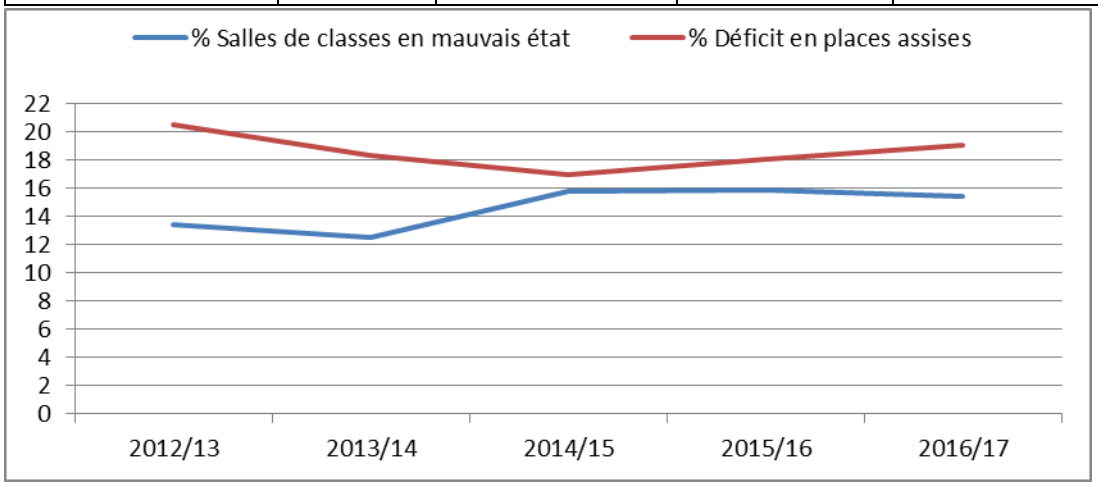

Nombre de classes en 2016/2017	Salles de classes en mauvais état		Déficit en places assises	
	%	Ecart 2017/2013	%	Ecart 2017/2013
64 218	15,4	1,9	19,1	-1,4

Les disparités public / privé

2016/17	Ecoles incomplètes		Ecoles sans eau		Elèves à plus de 3 kms		Salles de classes en mauvais état		Déficit en places assises	
	%	Variation 2017/2013	%	Variation 2017/2013	%	Variation 2017/2013	%	Variation 2017/2013	%	Variation 2017/2013
Public	60,8	16,3	41,1	-8,9	9,8	-2,5	16,9	2,6	17,6	-2,4
Privé	69,1	-11,5	52,8	-6,0	12,8	-1,0	10,4	0,5	25,1	1,9

Les disparités urbain/rural

2016/17	Ecoles incomplètes		Ecoles sans eau		Elèves à plus de 3 kms		Salles de classes en mauvais état		Déficit en places assises	
	%	Variation 2017/2013	%	Variation 2017/2013	%	Variation 2017/2013	%	Variation 2017/2013	%	Variation 2017/2013
Rural	68,6	23,9	48,0	-8,0	0,0	-12,6	18,7	2,5	20,5	-2,0
Urbain	38,4	-46,3	27,5	-5,0	0,0	-3,5	4,9	0,4	15,4	0,2

CARACTÉRISTIQUES DES ÉCOLES ET DES SALLES DE CLASSE - SUITE

Le point saillant

- disparités entre les régions

Commentaire

Les disparités entre les régions en termes de qualité et de capacité d'accueil persistent toujours en 2016/2017.

La proportion des écoles incomplètes varie de 41,4% au Centre à 77,2% au Sahel. Le centre reste la seule région où la proportion d'écoles incomplètes est inférieure à 50%. Seulement cinq régions ont une proportion d'écoles incomplètes en dessous de la moyenne nationale (62,8%).

Avec une proportion de 26,1% d'écoles sans eau potable, la région du Centre est toujours la mieux équipée contre celle des Cascades (60,2%). En 2012/2013, cinq (5) régions avaient une proportion d'écoles sans eau potable inférieure à 50%. En 2016/2017, ce nombre est de 9.

La proportion des salles de classe en mauvais état varie de 2,6% au Centre à 24,1% au Sahel. Par ailleurs, 11 régions ont une proportion de salles de classe en mauvais état supérieure à 10%.

L'insuffisance des places assises s'accentue dans plusieurs régions. Le déficit en places assises varie de 11,7% pour la région du Centre à 26,0% dans le Nord. En 2016/2017, sept (7) régions ont un déficit supérieur à la moyenne nationale de 19,1% contre dix (10) pour l'année précédente avec une moyenne nationale de 19,5%.

Selon la distance parcourue, des disparités existent entre régions en 2016/2017. La proportion d'élèves parcourant une distance de plus de 3 km varie entre 4,4% dans la Boucle du Mouhoun et 17,1% dans le Centre.

L'indice synthétique qui résume les conditions d'accueil dans les écoles varie de 3,4 dans la région du Centre à 11,2 dans celle des Cascades. Cinq régions, à savoir les Cascades, le sahel, le Sud-Ouest, l'Est, et le Nord présentent des conditions d'apprentissage très difficiles.

Le rapport entre la population scolarisable et le nombre de salles de classe serait de 53 élèves par classe si tous les enfants en âge scolaire étaient effectivement à l'école. Ce rapport serait plus élevé (plus de 60 élèves/classe) dans les régions du Centre-nord, de l'Est et du Sahel.

Notes méthodologiques :

Calcul de l'indice synthétique

Un rang est affecté à chaque région pour chaque indicateur à partir d'un classement par ordre croissant. L'indice synthétique correspond à la moyenne arithmétique des rangs obtenus par chaque région pour chaque indicateur.

Plus la valeur de l'indicateur est élevée, plus la situation de la région est défavorable en matière de qualité d'accueil.

CARACTERISTIQUES DES ECOLES ET DES SALLES DE CLASSE (SUITE)

Indicateurs de qualité et de capacité d'accueil en 2016/2017 (en %)

Région	Ecoles incomplètes (%)	Ecoles sans eau (%)	Elèves à plus de 3Km (%)	Salles de classes en mauvais état(%)	Déficit en nombre de places assises (%)	Indice synthétique
Boucle du Mouhoun	58,7	50,2	4,4	17,1	19,3	5,8
Cascades	73,8	60,2	16,1	20,0	21,7	11,2
Centre	41,4	26,1	17,1	2,6	11,7	3,4
Centre Est	62,3	37,8	12,0	15,9	16,1	4,8
Centre Nord	71,1	37,5	7,5	12,5	23,2	6,6
Centre Ouest	56,6	43,1	9,7	16,9	17,3	5,0
Centre Sud	63,9	35,8	14,6	12,2	16,2	5,0
Est	69,8	40,8	12,8	24,0	21,4	8,8
Hauts Bassins	57,8	47,3	7,2	8,1	19,8	4,8
Nord	64,6	58,2	5,1	22,1	26,0	8,8
Plateau Central	69,4	42,5	11,8	18,0	19,1	7,0
Sahel	77,2	53,6	7,5	24,1	25,0	10,6
Sud Ouest	73,6	49,4	13,4	23,5	19,0	9,2
Burkina Faso	**62,8**	**44,0**	**10,4**	**15,4**	**19,1**	
Médiane	**64,6**	**43,1**	**11,8**	**17,1**	**19,3**	**6,6**
Intervalle de variation	**[41,4 ; 77,2]**	**[26,1 ; 60,2]**	**[4,4 ; 17,1]**	**[2,6 ; 24,1]**	**[11,7 ; 26]**	**[3,4 ; 11,2]**

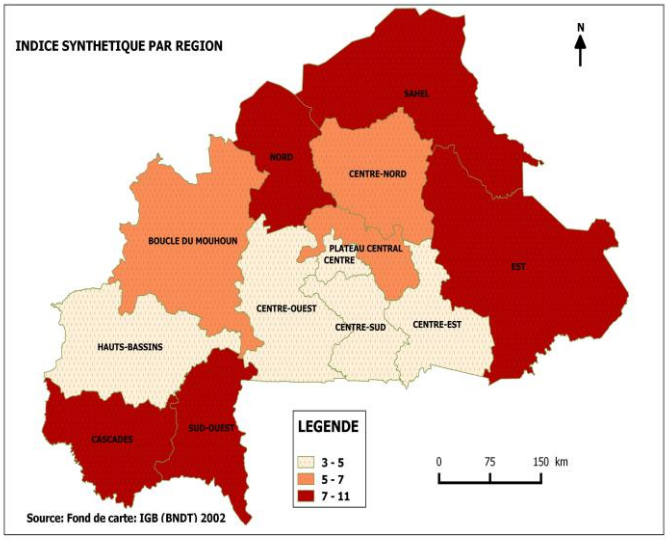

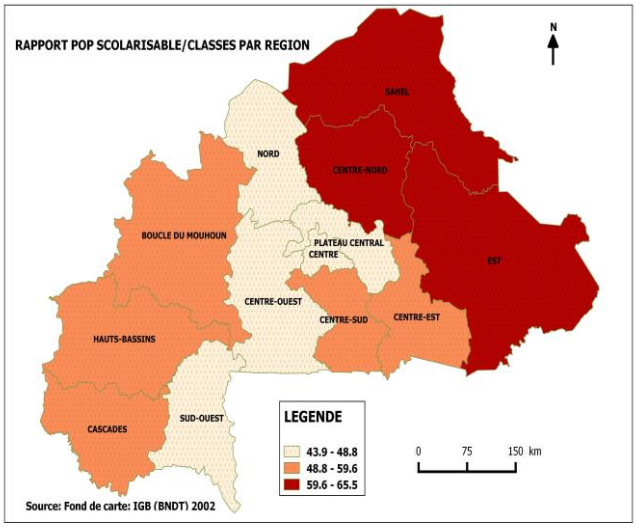

LES MANUELS SCOLAIRES

Les points saillants

- Trois livres de lecture pour cinq élèves ;
- Quatre livres de calcul pour cinq élèves;
- Faible ratio livre/élève au privé.

Commentaire

Pour l'année scolaire 2016/2017, le ratio livre/élève est de 0,64 pour la lecture et 0,84 pour le calcul baissant respectivement de 0,007 et de 0,10 point par rapport à l'année précédente. Le ratio livre de lecture qui était de 0,94 et de 1,08 pour le livre de calcul en 2012/2013, se dégrade respectivement de 0,30 point et de 0,24 point en 2016/2017.

En 2016/2017, les disparités persistent encore entre secteurs public et privé. Les ratios livres de lecture et de calcul par élève sont respectivement de 0,29 et 0,31 au privé contre 0,73 et 0,96 au public. Les ratios du privé demeurent largement en deçà de l'objectif fixé qui est d'un livre par élève en lecture et en calcul.

Les ratios livre de lecture et livre de calcul par élève sont respectivement de 0,71 et 0,96 en milieu rural, et de 0,45 et 0,53 en milieu urbain en 2016/2017. Cela s'explique par la forte concentration des écoles privées en milieu urbain.

Au plan régional, quatre régions (Cascades, Est, Sahel et Sud-Ouest) ont un ratio livre de calcul supérieur à 1. Excepté la région du Sud-Ouest, les autres affichent un ratio livre de lecture inférieur à 1.

Notes méthodologiques :
Le ratio livres par élève est calculé en rapportant le nombre total des livres par matière au nombre total des élèves.

Pour le livre de calcul, le cours préparatoire (CP1 et CP2) n'est pas considéré.

Plus le ratio est élevé, meilleure est la situation.

LES MANUELS SCOLAIRES

Le nombre de manuels par élève

2016/2017	
lecture	calcul
0,64	0,84

Evolution			
lecture		calcul	
2017/2016	2017/2013	2017/2016	2017/2013
-0,07	-0,30	-0,10	-0,24

Évolution du ratio livre de lecture par élève selon le statut

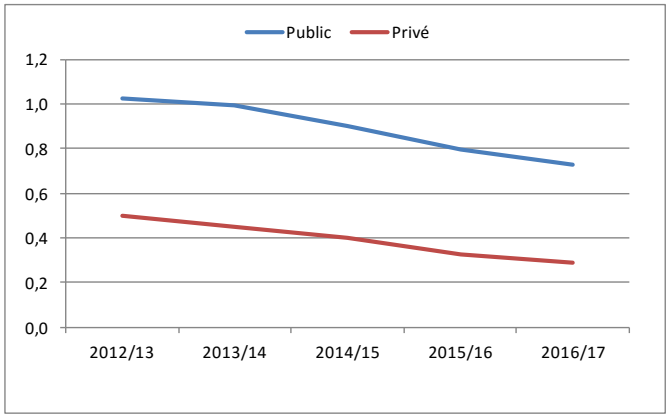

Évolution du ratio livre de calcul par élève selon le statut

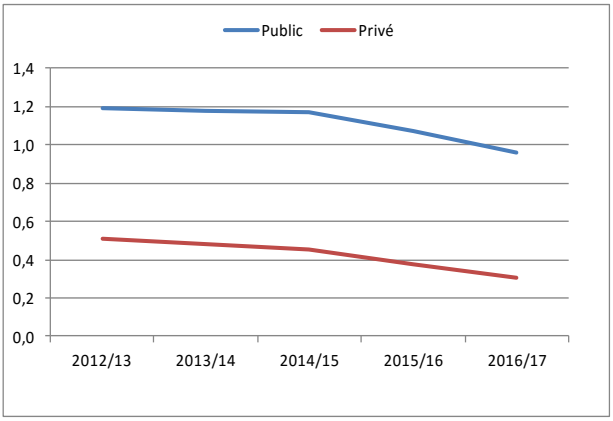

Les disparités public / privé en 2016/2017

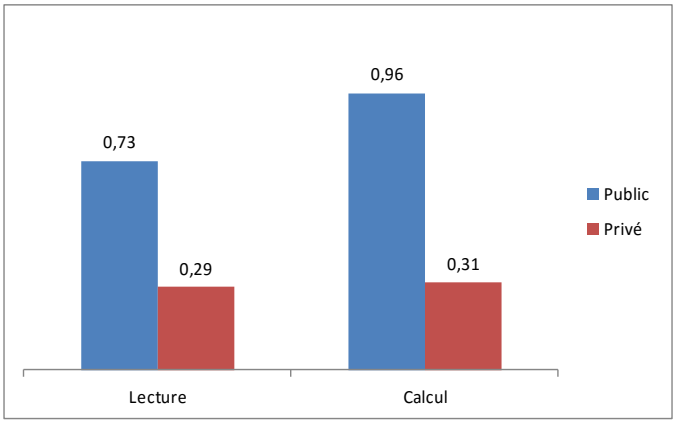

Disparités entre niveaux d'étude en 2016/2017

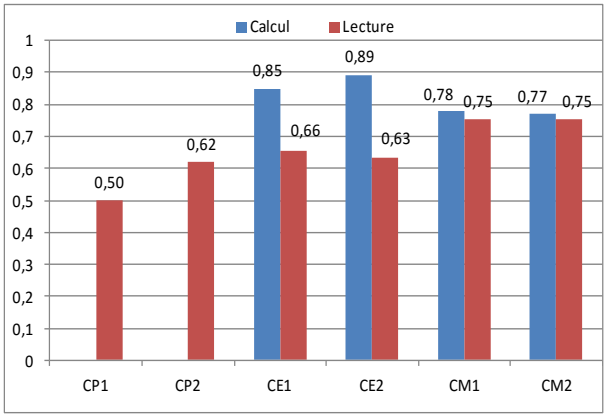

Ratio manuel/élève par région

Région	2016-2017	
	Calcul	Lecture
BOUCLE DU MOUHOUN	0,91	0,74
CASCADES	1,11	0,98
CENTRE	0,44	0,41
CENTRE-EST	0,73	0,49
CENTRE-NORD	0,83	0,63
CENTRE-OUEST	0,93	0,72
CENTRE-SUD	0,73	0,53
EST	1,09	0,82
HAUTS-BASSINS	0,87	0,57
NORD	0,80	0,56
PLATEAU CENTRAL	0,82	0,57
SAHEL	1,06	0,73
SUD-OUEST	1,52	1,26
National	**0,84**	**0,64**

Ratio manuel/élève par statut

Statut	2016/2017	
	lecture	calcul
public	0,73	0,96
privé	0,29	0,31
National	**0,64**	**0,84**

Ratio manuel/élève par milieu

Milieu	2016/2017	
	lecture	calcul
rural	0,71	0,96
urbain	0,45	0,53
National	**0,64**	**0,84**

LES ENSEIGNANTS

Les points saillants

- Forte croissance des effectifs des enseignants;
- Forte croissance des effectifs des femmes enseignantes,
- Forte croissance des effectifs des enseignants du privé.

Commentaire

L'effectif des enseignants en 2016/2017 est de 74 747 contre 69 148 en 2015/2016 soit une progression de 8,1%. Le TAMA de l'effectif des enseignants entre 2012/2013 et 2016/2017 est de 8,7%. L'effectif des enseignants chargés de cours augmente plus vite que celui des élèves. Entre 2012/2013 et 2016/2017, le TAMA de l'effectif des enseignants titulaires est de 7,3% tandis que celui des élèves est de 5,4%.

L'effectif des femmes enseignantes devient de plus en plus important. Entre 2012/2013 et 2016/2017, il a progressé de 64,8% contre 23,3% pour les hommes.

La part du privé dans l'effectif total des enseignants est de 21,9% en 2016/2017. L'accroissement des effectifs des enseignants est plus important dans le privé que dans le public. En effet cet accroissement est de 10,3% dans le privé contre 7,5% dans le public par rapport à l'année précédente.

Le milieu rural regroupe 73,5% de l'ensemble des enseignants en 2016/2017. Par rapport à 2015/2016, l'augmentation des effectifs des enseignants est de 9,3% dans le milieu rural et de 4,9% dans le milieu urbain.

La proportion des enseignants dans les communes prioritaires est de 8,6% par rapport à l'ensemble en 2016/2017.

L'accroissement des effectifs des enseignants entre 2015/2016 et 2016/2017 varient de 5,0% dans les Hauts-Bassins à 16,0% au Sahel. Les régions de l'Est (13,6%) et du Sahel (16,0%) ont un accroissement des effectifs des enseignants supérieur à 10%.

Notes méthodologiques :

Effectif des enseignants : Ensemble du personnel des écoles destiné à des tâches d'enseignement qu'il soit utilisé ou non

Enseignant titulaire : responsable des enseignements d'une classe fonctionnelle ou d'une unité d'enseignement

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENA

LES ENSEIGNANTS

Effectif total 2016/2017	Part privé	Part rural	Part des communes prioritaires
74 747	21,9%	73,5%	8,6%

Evolution			
2017/2016		2017/2013	
en effectif	en %	en effectif	en %
5 599	8,1	21 242	39,7

Évolution comparative des indices du nombre d'enseignants (indice base 100 en 2012/13)

Selon le statut de l'école

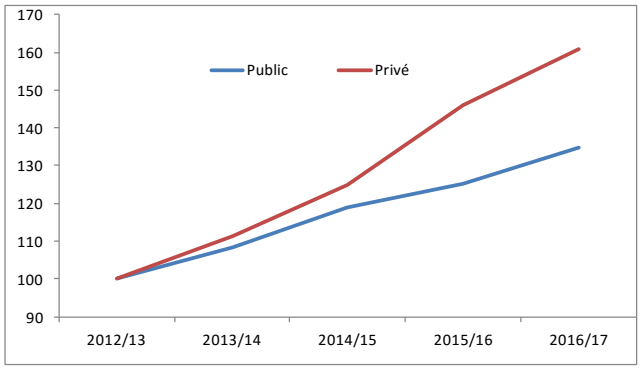

Selon le milieu de résidence

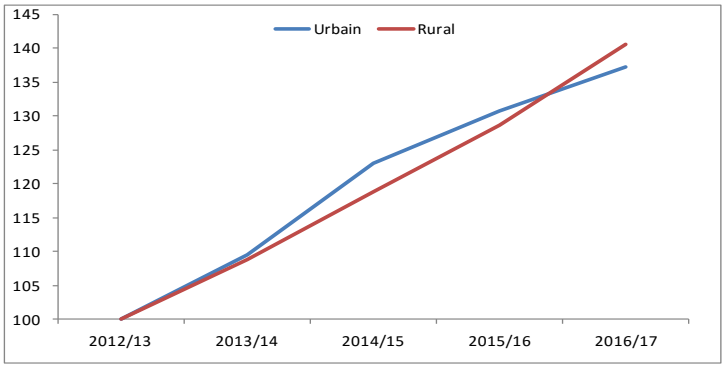

Selon le genre

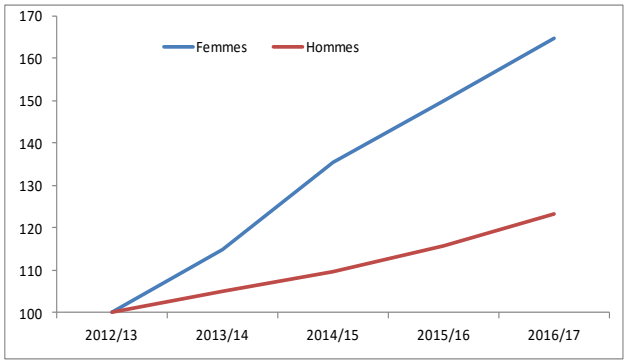

Evolution des indices des effectifs des élèves et des enseignants (indices base 100 en 2012/2013)

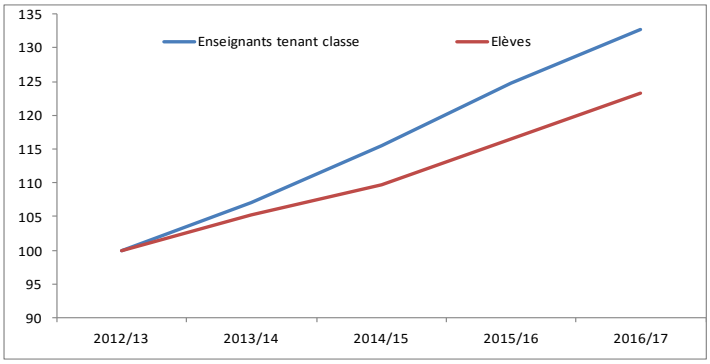

Les disparités régionales des enseignants

Régions	Effectifs 2016/2017	Evolution 2017/2016		Evolution 2017/2013
		en effectif	en %	en %
Boucle du Mouhoun	6 561	426	6,9	28,0
Cascades	2 765	250	9,9	40,8
Centre	11 226	657	6,2	50,8
Centre-Est	5 774	331	6,1	41,2
Centre-Nord	5 302	457	9,4	39,0
Centre-Ouest	6 960	408	6,2	37,8
Centre-Sud	3 151	223	7,6	35,1
Est	5 735	686	13,6	41,9
Hauts-Bassins	7 788	369	5,0	36,1
Nord	7 130	587	9,0	30,3
Plateau Central	4 163	338	8,8	38,5
Sahel	4 405	609	16,0	59,9
Sud-Ouest	3 787	258	7,3	40,7
Burkina Faso	**74 747**	**5 599**	**8,1**	**39,7**
Médiane	5 735	408	7,6	39,0
Intervalle de variation	[2765 ; 11226]	[223 ; 686]	[5 ; 16]	[28 ; 59,9]

Répartition de l'effectif des enseignants en 2016/2017 par région

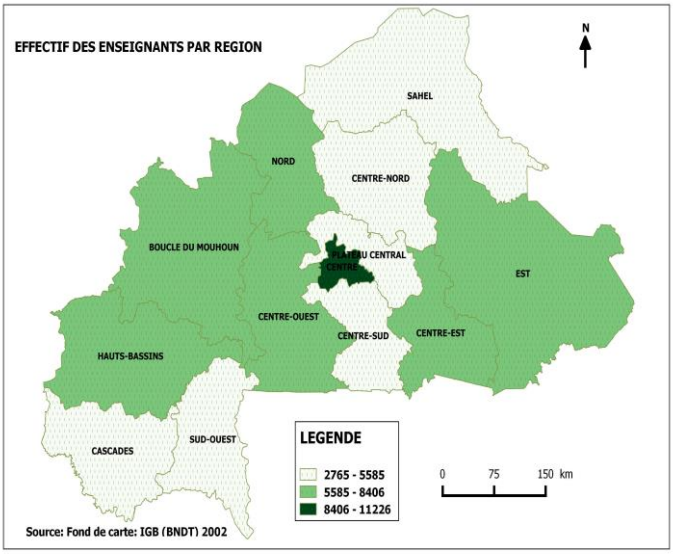

TAUX D'ENCADREMENT DES ÉLÈVES

Les points saillants

- Amélioration du taux d'encadrement
- Ratio élèves/enseignant inférieur à 40 dans les communes prioritaires

Commentaire

Au cours de l'année scolaire 2016/2017, le taux d'encadrement est de 48,5 élèves par enseignant et a connu une baisse de 0,2 point par rapport à l'année précédente. Ce taux est inférieur à la norme nationale qui est de 50 élèves/enseignant.

Le taux d'encadrement au public est de 49,8 élèves/enseignant et de 43,8 au privé en 2016/2017. Le taux du public a baissé de 0,2 point par rapport à l'année précédente et celui du privé de 0,3 point.

Le taux d'encadrement est de 46,5 élèves/enseignant en milieu rural et de 54,6 en milieu urbain. La baisse du taux d'encadrement par rapport à l'année précédente concerne uniquement le milieu rural.

Dans les communes prioritaires, le taux d'encadrement est de 33,8 élèves/enseignant. Il a baissé de 1,4 point par rapport à l'année précédente.

Le taux d'encadrement au niveau national (48,5 élèves/ enseignant) cache d'énormes disparités au niveau régional. Il varie entre 34,9 élèves/enseignant dans le Sahel à 58,3 dans les Hauts-Bassins. Sept(7) régions ont un taux d'encadrement supérieur à la norme nationale de 50 élèves/enseignant.

Notes méthodologiques :

Taux d'encadrement : Nombre moyen d'élèves par enseignant titulaire de classe

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENA

TAUX D'ENCADREMENT DES ELEVES

Taux d'encadrement	Variation (en pt)	Variation (en pt)
2016/2017	2017/2016	2017/2013
48,5	-0,2	-3,7

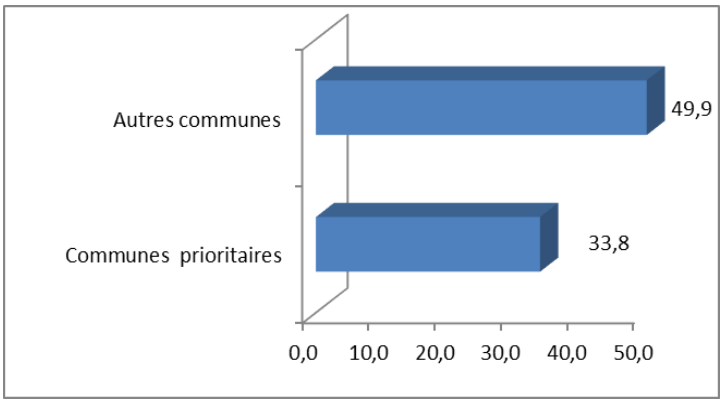

Taux d'encadrement et variations Selon Milieu de résidence

Taux encadrement	2016/2017	Variation (en pt)	
		2017/2016	2017/2013
Urbain	54,6	0,0	-3,7
Rural	46,5	-0,3	-3,8

Evolution du taux d'encadrement par Milieu de résidence

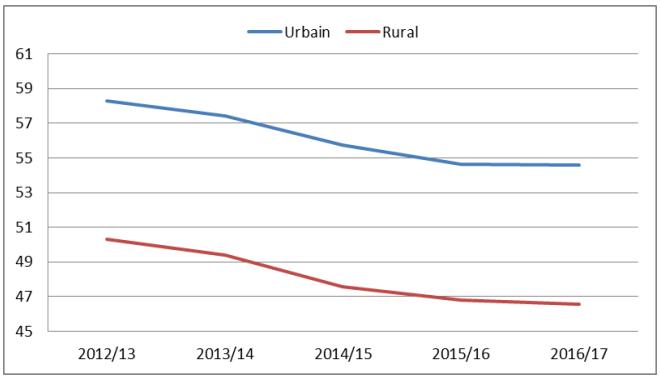

Evolution du taux d'encadrement par statut

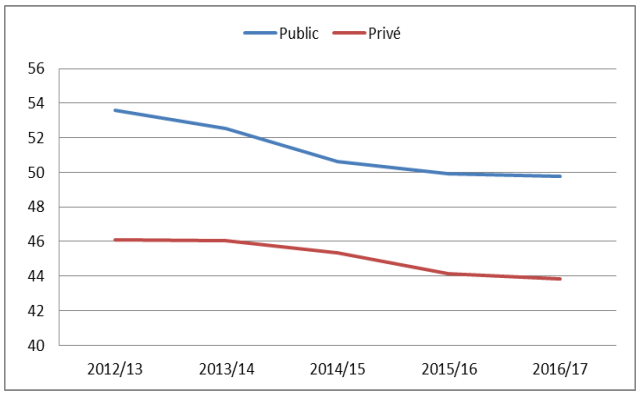

Disparités régionales

Régions	Taux d'encadrement 2016/17	Variation	
		2016/15	2016/2012
Boucle du	50,1	-0,6	0,9
Cascades	47,4	-2,1	-5,0
Centre	47,7	-2,0	2,4
Centre-Est	50,8	-2,1	-2,9
Centre-Nord	50,6	-2,1	-0,8
Centre-Ouest	53,6	0,3	5,7
Centre-Sud	53,9	-2,0	1,0
Est	40,0	0,5	-4,4
Hauts-Bassins	58,3	-1,6	6,2
Nord	50,3	1,0	-1,7
Plateau Central	46,9	-0,8	0,1
Sahel	34,9	-2,7	-8,3
Sud-Ouest	36,2	-2,2	-8,3
Burkina Faso	**48,5**	**-1,1**	**-0,4**
Médiane	50,1	-2,0	-0,8
variation	[34,9 ; 58,3]	[-2,7 ; 1]	[-8,3 ; 6,2]

Taux d'encadrement

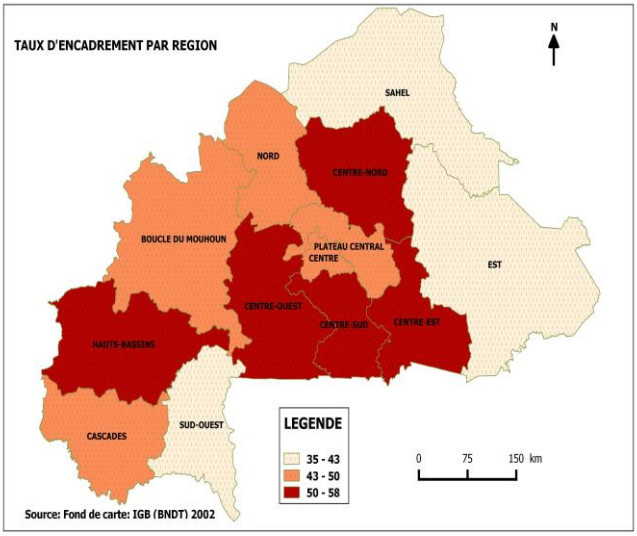

CARACTÉRISTIQUES DES ENSEIGNANTS

Les points saillants

- Le corps enseignant continue de se féminiser;
- Hausse de la proportion du personnel qualifié dans le public;
- Plus de personnel qualifié dans les zones rurales.

Commentaire

Au cours de l'année scolaire 2016/2017, l'effectif des enseignants est de 74 747 contre 69 148 en 2015/2016. Le degré de féminisation du corps enseignant atteint 46,6% et la proportion des enseignants qualifiés est de 85,8%. Le pourcentage des femmes a augmenté de 0,8 point et celui des enseignants qualifiés de 1,1 point par rapport à l'année précédente.

La proportion d'enseignants qualifiés est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain (91,3% contre 70,6%). Cela peut s'expliquer par la prédominance du secteur privé en milieu urbain, qui emploie souvent du personnel non qualifié. La proportion des femmes est plus importante en milieu urbain (55,4%) qu'en milieu rural (43,4%) et aussi dans le public (48,4%) que dans le privé (40,2%).

Au niveau des communes prioritaires, la proportion des femmes enseignantes est de 39,8% et celle du personnel qualifié de 96,4%. Ces deux taux sont respectivement de 51,3% et de 92,5% dans l'ensemble des autres communes.

En 2016/2017, sur les 74 747 enseignants, les IP représentent 3,2%, les IC 41,1%, les IAC 41,6%, les IA 8,8% et les 5,3% restants représentent les sans emploi déterminé.

Il existe de fortes disparités régionales en termes de degré de féminisation et de qualification du personnel enseignant. Les régions à grandes agglomérations, où le secteur privé est plus important, ont les plus faibles pourcentages d'enseignants qualifiés. Pour la féminisation, elles se positionnent en première ligne. Le taux de féminisation varie de 38,6% dans les Cascades à 58,7% au Centre. Pour la proportion des enseignants qualifiés, la région du Sud-ouest est au premier rang avec 97,8% suivi de la région de l'Est avec 96,5%. Le Centre et les Hauts-Bassins occupent les derniers rangs avec respectivement 60,5% et 76,8% d'enseignants qualifiés.

Notes méthodologiques :

Personnel qualifié : est considéré comme qualifié tout enseignant titulaire d'un des diplômes suivants : Certificat Elémentaire d'aptitude pédagogique (CEAP), Certificat d'aptitude pédagogique (CAP) ou Certificat supérieur d'aptitude pédagogique (CSAP)

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENA

CARACTERISTIQUES DES ENSEIGNANTS

Féminisation et qualification

Nombre d'enseignants en 2016/2017	% de femmes	% Enseignants qualifiés
74 747	46,6	85,8

Evolution 2017/2016		Evolution 2017/2013	
% de femmes	% personnel qualifié	% de femmes	% personnel qualifié
0,8	1,1	7,1	0,3

Taux de féminisation

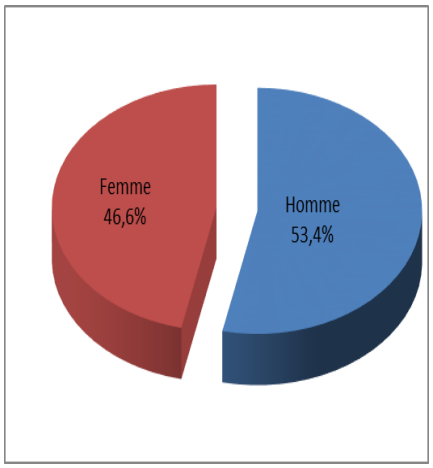

Qualification

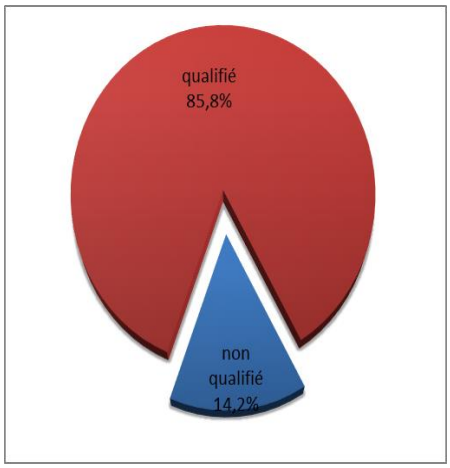

Enseignants par emploi

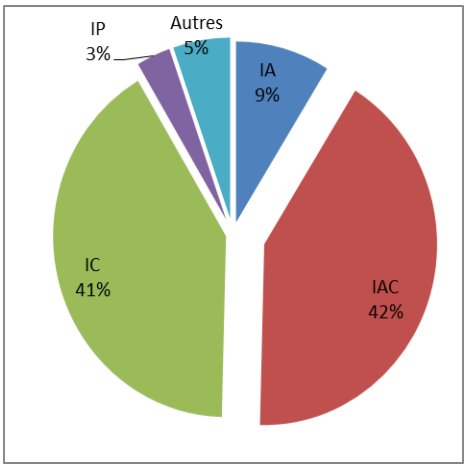

Les disparités régionales

Statut de l'école	Femmes		Qualifiés	
	%	Variation 2016/2012	%	Variation 2016/2012
Public	48,4	7,6	99,9	0,1
Privé	40,2	6,3	35,6	10,6

Les disparités Urbain/rural

milieu	Femmes		Qualifiés	
	%	Variation 2016/2012	%	Variation 2016/2007
Rural	43,4	8,4	99,8	8,2
Urbain	55,4	41,5	74,1	55,4

Les disparités régionales

Régions	% femmes	% personnel qualifié
Boucle du Mouhoun	42,0	92,3
Cascades	38,6	90,5
Centre	58,7	60,5
Centre-Est	50,6	91,1
Centre-Nord	46,0	90,7
Centre-Ouest	47,0	95,4
Centre-Sud	50,3	94,6
Est	43,3	96,5
Hauts-Bassins	40,6	76,8
Nord	44,1	86,0
Plateau Central	50,1	87,2
Sahel	39,7	93,9
Sud-Ouest	41,4	97,8
Burkina Faso	46,6	85,8
Médiane	**44,1**	**91,1**
Intervalle de variation	**[38,6 ; 58,7]**	**[60,5 ; 97,8]**

Statut de la commune	% de Femmes	% Qualifiés
Prioritaires	39,8	96,4
Non Prioritaires	46,3	83,7

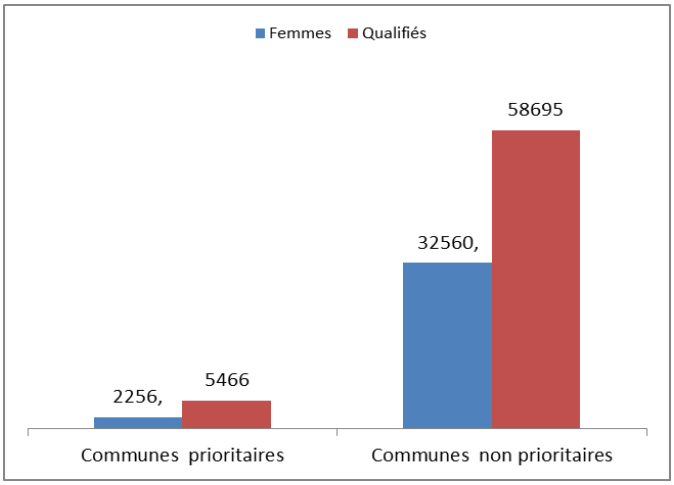

LES PARCOURS SCOLAIRES

Les points saillants

- Baisse des taux de promotion ;
- Hausse des taux d'abandon ;
- Hausse des taux de redoublement.

Commentaire

Les indicateurs de mesure de l'efficacité interne de l'éducation de base se sont légèrement dégradés dans tous les sous cycles par rapport à l'année précédente. En effet, le taux de promotion en 2016/2017 connait une baisse par rapport à 2015/2016 passant de 91,9% à 90,7% au CP, de 88,5% à 87,4% au CE et de 81,1% à 80,3% au CM1.

Le taux de redoublement a également connu une hausse dans tous les sous cycles par rapport à 2015/2016. Il est ainsi passé de 3,5% à 3,8% au CP, de 6,0% à 6,2% au CE et de 10,5% à 12,8% au CM. Il en est de même du taux d'abandon qui a augmenté dans tous les sous cycles par rapport à l'année précédente et a même atteint 14,0% en 2016/2017.

La proportion des redoublants en 2016/2017 est de 6,4% au plan national. Des disparités existent entre les différentes régions. En effet, pendant que la proportion est de 2,0% au Sahel et de 4,8% dans les Hauts Bassins, elle est de 8,2% au Centre Sud et de 8,5% au Plateau Central.

Notes méthodologiques :

Taux de promotion : Proportion d'élèves d'un niveau d'étude donné qui s'inscrivent dans le niveau supérieur à l'année suivante.

Taux de redoublement : Proportion d'élèves d'un niveau d'étude donné qui s'inscrivent dans le même niveau l'année suivante.

Taux d'abandon : Proportion d'élèves d'un niveau d'étude donné qui ne se réinscrivent pas l'année suivante

Nb : Le taux de promotion au CM1 est sous-estimé car les élèves des écoles bilingues terminent leur cycle en 5 ans.

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENA

LES PARCOURS SCOLAIRES

Les taux de rendement interne par sous-cycle

	CP			CE			CM1		
	2016/2017	Variation en pt de %		2016/2017	Variation en pt de %		2016/2017	Variation en pt de %	
		2017/2016	2017/2013		2017/2016	2017/2013		2016/2015	2016/2012
Promotion	90,7	-1,2	-1,1	87,4	-1,1	-0,9	80,3	-0,7	-0,8
Redoublement	3,8	0,2	0,1	6,2	0,2	0,2	12,8	2,3	-2,6
Abandon	5,5	0,9	1,0	6,5	1,0	0,8	14,0	0,2	0,3

Les évolutions des taux de flux par sous-cycle

Promotion

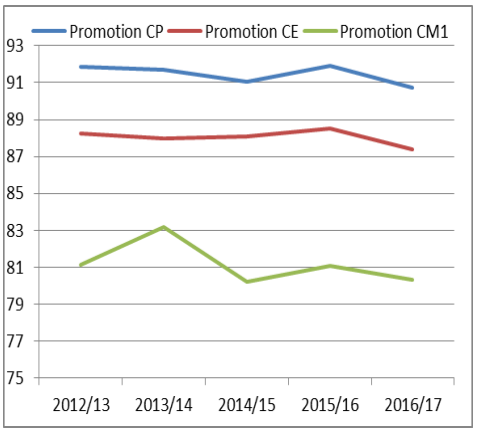

redoublement

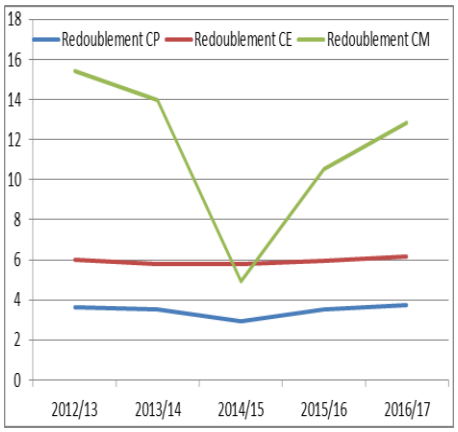

Abandon

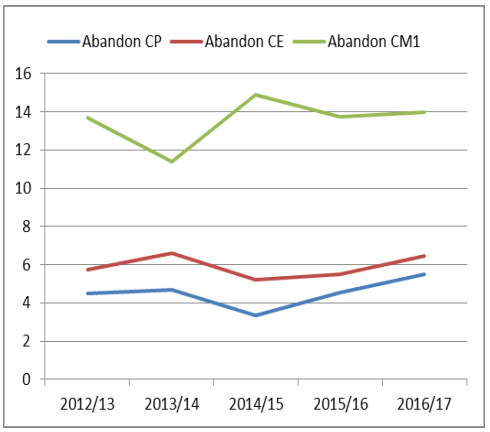

* La promotion et l'abandon concernent le CM1.

Disparités régionales

Pourcentage des redoublants en 2016/2017

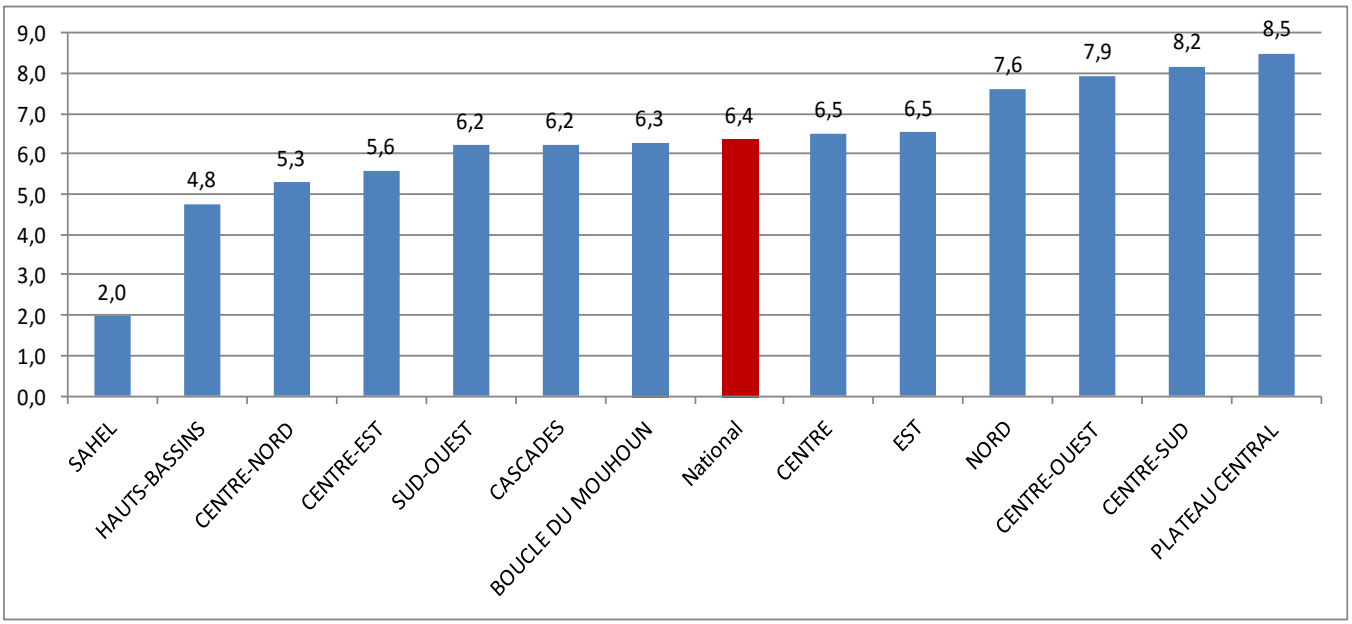

LES PARCOURS SCOLAIRES – SUITE

Les points saillants

- Efficacité interne acceptable ;
- Baisse des taux de déperdition.

Commentaire

L'étude de la survie scolaire consiste à appliquer les indicateurs (taux de promotion, de redoublement et d'abandon) à une cohorte fictive de 1 000 élèves accédant en 1ère année.

La courbe de la cohorte de 2016/2017 se situe en-dessous de celle de 2015/2016. Elle décrit les dégradations constatées sur les indicateurs de rendement interne du système. En effet, en 2016/2017, sur 1000 élèves entrés au CP1, 654 parviendront au CM2 avec ou sans redoublement contre 686 en 2015/2016 et 688 en 2012/2013. La réussite à l'examen du CEP de la cohorte est restée constante entre 2015/2016 et 2016/2017 avec 630 admis.

Selon le genre, les disparités sont en faveur des filles. Sur 1000 filles entrées au CP1 en 2016/2017, 707 atteindront la classe du CM2 parmi lesquelles 680 obtiendront le CEP, alors que sur 1000 garçons entrés au CP1, 605 atteindront le CM2 parmi lesquels 586 obtiendront le CEP.

En 2016/2017, un élève devra passer en moyenne 6,5 ans de scolarité pour obtenir le CEP. La durée moyenne pour l'obtention du CEP était de 6,6 ans en 2015/2016.

En 2016/2017, le coefficient d'efficacité interne du système éducatif est de 71,3%, ce qui veut dire que 28,7% des ressources consacrées à l'éducation pour permettre aux élèves d'achever leur cycle sont gaspillées contre 26,7% en 2015/2016 et 26,9% en 2012/2013. Les proportions des ressources gaspillées sont plus importantes chez les garçons. En effet, la proportion est de 33,2% pour les garçons et de 23,9% pour les filles.

Ce gaspillage de ressources est imputable à 76,8% à l'abandon des élèves en 2016/2017 contre 80,1% en 2015/2016 et 76,0% en 2012/2013. Cette année, la déperdition due à l'abandon est en baisse chez les filles (73,4% en 2016/2017 contre 76,2% en 2015/2016) et chez les garçons (79,4% en 2016/2017 contre 82,8% en 2015/2016).

Notes méthodologiques :
La survie est le nombre d'élèves de la cohorte qui atteint un niveau avec ou sans redoublement.
La survie au CEP est calculée en supposant que les abandons au CM2 sont négligeables.
Le coefficient d'efficacité interne est le rapport entre le nombre d'années-élèves théoriquement nécessaires pour les élèves atteignant le dernier niveau du cycle et le nombre d'années-élèves effectivement consommées par l'ensemble des élèves.
La déperdition due à l'abandon est la proportion du nombre années élèves consommées par les élèves qui ont abandonné avant la fin du cycle dans le surplus d'années élèves consommées par la cohorte.

LES PARCOURS SCOLAIRES - SUITE

Étude de la survie scolaire

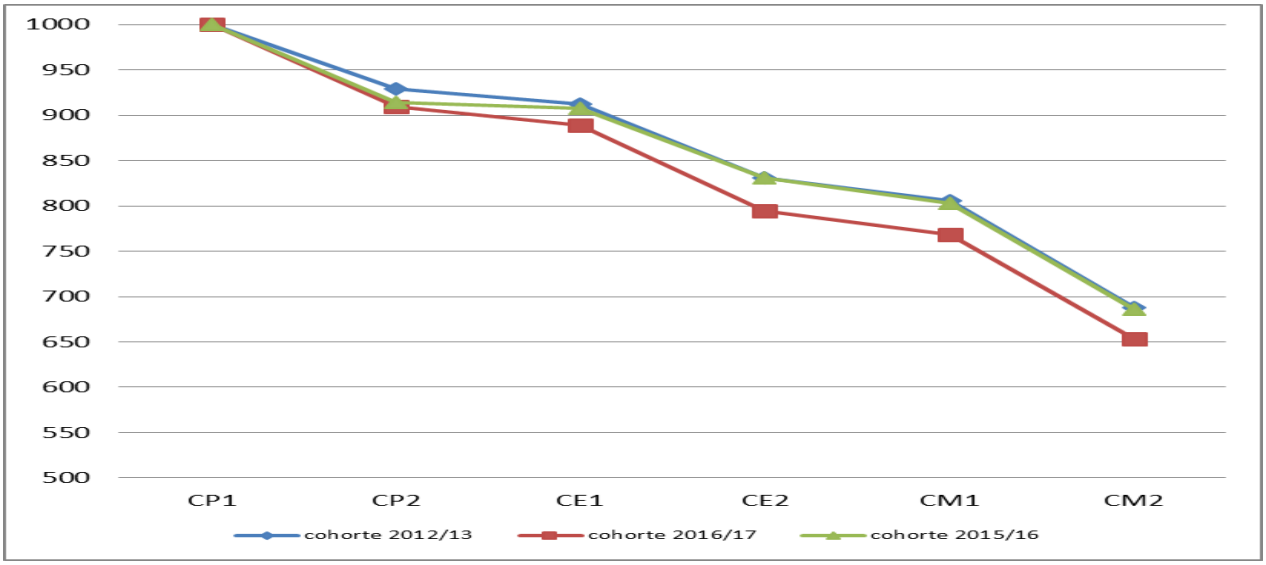

Taux de survie

Taux de survie	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16	2016/2017
CM2	688	692	660	686	654
CEP	631	682	637	630	630

Comparaison garçons – filles en 2016/2017

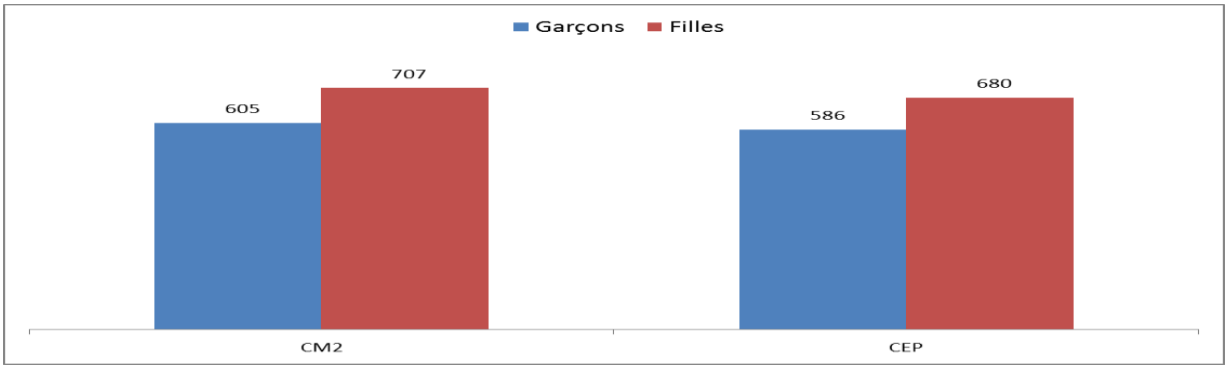

Durée moyenne de scolarisation

	2012/2013			2015/2016			2016/2017		
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
Durée moyenne des études (en années)	6,6	6,7	6,6	6,7	6,5	6,6	6,5	6,5	6,5
Coefficient d'efficacité interne	69,0%	77,7%	73,1%	69,2%	77,8%	73,3%	66,8%	76,1%	71,3%
Déperdition due à l'abandon	78,3	73,8	76,0	82,8%	76,2%	80,1%	79,4%	73,4%	76,8%

TAUX DE RÉUSSITE AU CEP

Les points saillants

- Hausse importante du taux de réussite au CEP ;
- Taux de réussite des garçons supérieur à celui des filles.

Commentaire

Le taux de réussite au Certificat d'Etudes Primaires (CEP) en 2016/2017 est de 73,7%. Ce taux connait une hausse de 11,6 points par rapport à celui de l'année précédente. Le taux de succès au CEP des garçons est supérieur à celui des filles (75,7% contre 72,0%) soit un écart de 3,7 points.

Le taux de réussite au CEP évolue en dents de scie de 2012/2013 à 2016/2017. Au cours de cette période, la moyenne des taux est de 70,5% avec un minimum de 60,9% en 2012/2013 et un maximum de 82,2% en 2013/2014. La moyenne des taux des garçons est de 72,1% et celle des filles est de 69,1% entre 2012/2013 et 2016/2017.

En 2016/2017, les taux de réussite au CEP des régions varient entre 64,7% pour le Sahel et 85,4% pour le Centre. Cinquante pour cent (50%) des régions ont un taux de réussite supérieur à 72,1%.

Notes méthodologiques :
Taux de réussite au CEP : Rapport entre le nombre des candidats déclarés admis à l'examen du CEP et l'effectif des candidats présentés.
Source : Rapport de la DGEC/MENA

TAUX DE REUSSITE AU CEP

Evolution du taux de réussite au CEP

Taux en 2017 %	Garçons %	Filles %	Variation (*) 2016/2015	Variation (*) 2016/2012
73,7	75,7	72,0	11,6	8,5

Évolution comparée des taux de réussite des garçons et des filles

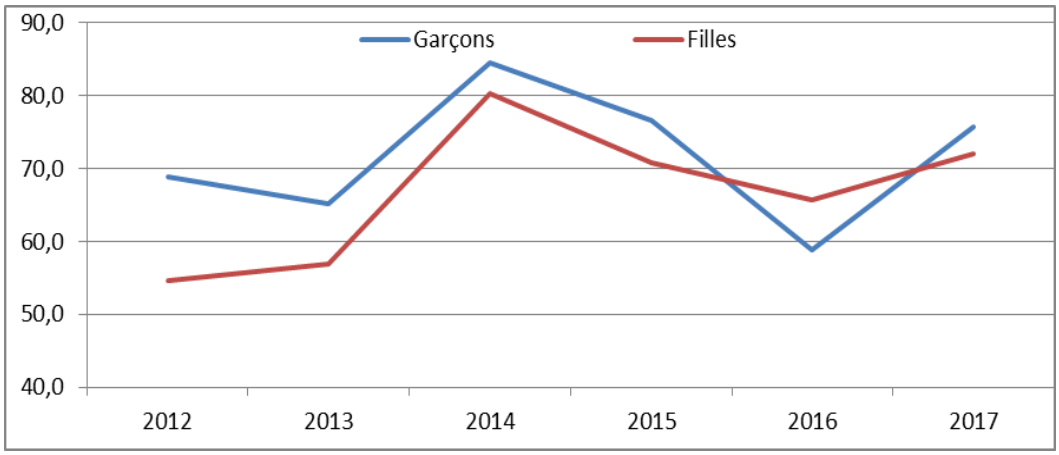

Disparités régionales

Régions	Taux de réussite en 2017		
	Garçons	Filles	Ensemble
Boucle du Mouhoun	74,9	69,4	72,0
Cascades	75,9	73,4	74,6
Centre	86,3	84,6	85,4
Centre-Est	75,3	71,9	73,5
Centre-Nord	71,8	66,9	69,1
Centre-Ouest	75,1	71,7	73,3
Centre-Sud	70,4	66,9	68,6
Est	74,6	70,4	72,5
Hauts-Bassins	74,2	70,3	72,1
Nord	72,3	67,6	69,7
Plateau Central	73,1	68,8	70,8
Sahel	66,8	62,4	64,7
Sud-Ouest	76,5	70,2	73,3
Burkina Faso	**75,7**	**72,0**	**73,7**
Médiane	**74,6**	**70,2**	**72,1**
Intervalle de variation	**[66,8 ; 86,3]**	**[62,4 ; 84,6]**	**[64,7 ; 85,4]**

Carte des taux de réussite session 2017

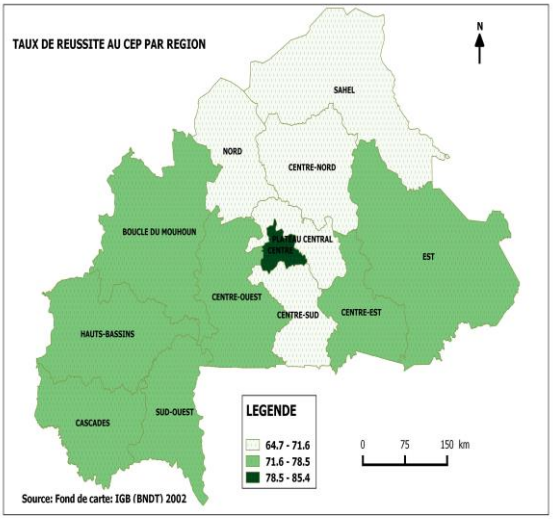

LES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION NATIONALE DES ACQUIS SCOLAIRES

Les points saillants.

- Hausse des scores en mathématiques et baisse en français au CP2 ;
- Meilleurs résultats des élèves en français au CM1;
- Baisse des scores en mathématiques et en français au CM1.

Commentaire

Au CP2, l'évaluation des acquis de 2016 indique un score de 50,2 sur 100 en français. Ce résultat montre que le niveau d'acquisition en français des élèves au CP2 baisse de 0,9 point par rapport à 2010 et de 0,2 point rapport à 2006. En mathématiques, le score en 2016 est de 50,1 sur 100 ; ce qui montre une hausse du score de 7,1 points par rapport à 2010 et de 6,2 points par rapport à 2006.

Au CM1, le résultat des évaluations en 2016 indique un score de 41,9 sur 100 en français. Ce score baisse de 1,3 point par rapport à 2010 et de 3,4 points par rapport à 2006. Le score en mathématiques en 2016 est de 28,3 sur 100 au CM1; ce qui traduit des fortes baisses du score par rapport aux évaluations antérieures. En effet, le score des élèves du CM1 en mathématiques a baissé de 12,9 points par rapport à 2010 et de 15,5 points par rapport à 2006.

Des disparités existent entre les différentes régions. Au CP2, l'évaluation des acquis scolaires en 2016 en français montre que la région du Centre occupe le premier rang avec 66,3 points sur 100, suivi du Centre-Est avec 56,6 points. La région du Sahel occupe le treizième rang avec un score de 40,5 points sur 100. En français au CM1, la région du Centre a encore le score le plus élevé avec 59,4 points suivi du Centre-Est avec 49,1 points. La région du Sahel occupe encore le dernier rang avec un score de 31,9 points sur 100. Six régions ont au moins 50 points en français pour la classe de CP2 et seulement le Centre obtient au moins 50 en français pour la classe de CM1.

LES RESULTATS DE L'EVALUATION NATIONALE DES ACQUIS SCOLAIRES

Comparaison des résultats au CP2 en français et en mathématique 2006, 2010, 2016

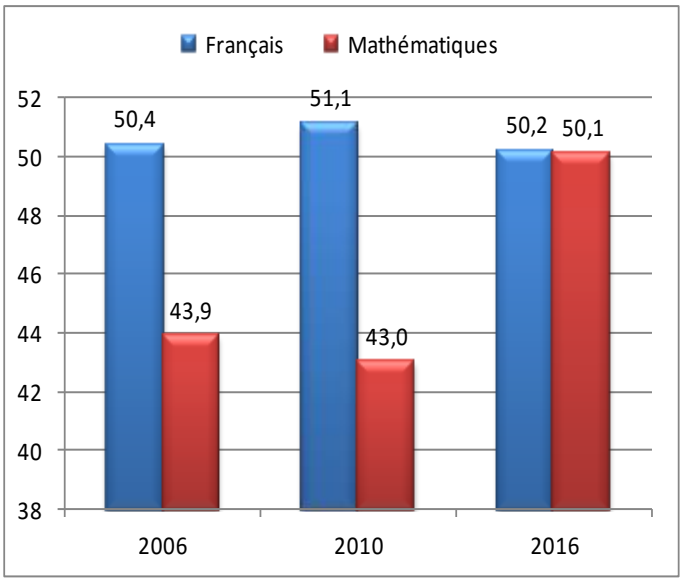

Comparaison des résultats au CM1 en français et en mathématique 2006, 2010, 2016

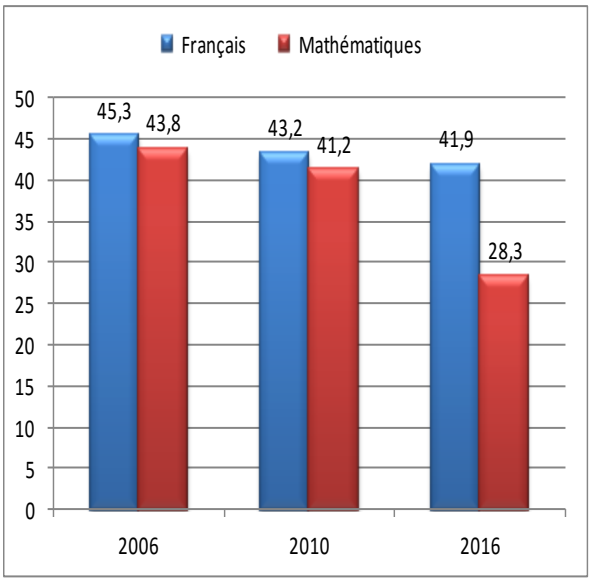

Résultats de français obtenus par les élèves de CP2

Régions	Enquête 2006		Enquête 2010		Enquête 2016	
	Résultat	Rang	Résultat	Rang	Résultat	Rang
Boucle du Mouhoun	49,7	8	45,1	12	45,8	10
Cascades	58	2	49,5	11	45,6	12
Centre	54,5	3	58,7	1	66,3	1
Centre-Est	61,9	1	52	4	56,6	2
Centre-Nord	54,3	4	54,2	2	45,7	11
Centre-Ouest	49,1	9	51,8	5	51,4	6
Centre-Sud	46,8	10	50,8	9	47,6	8
Est	53,2	5	51,2	7	53,5	3
Hauts-Bassins	49,8	7	51	8	48,3	7
Nord	52,1	6	52,2	3	51,8	5
Plateau central	46,2	11	50,7	10	46	9
Sahel	34,3	13	43,7	13	40,5	13
Sud-ouest	44,3	12	51,5	6	53,3	4
Ensemble	**50,4**		**51,1**		**50,2**	

Résultats en français obtenus par les élèves de CM1

Régions	Enquête 2006		Enquête 2010		Enquête 2016	
	Résultat	Rang	Résultat	Rang	Résultat	Rang
Boucle du Mouhoun	41,4	10	42,5	8	37,8	10
Cascades	38,4	13	39,6	12	38,7	9
Centre	47,4	4	53,9	1	59,4	1
Centre-Est	45	7	45,7	4	49,1	2
Centre-Nord	52	2	43,5	6	34,1	12
Centre-Ouest	39,6	11	39,9	11	42,4	6
Centre-Sud	46,2	6	41,3	10	42,5	5
Est	44,9	8	44,1	5	45,3	3
Hauts-Bassins	48,2	3	45,9	3	41,5	7
Nord	43,7	9	43,1	7	39,3	8
Plateau central	47	5	42,5	8	36,3	11
Sahel	39,3	12	33,4	13	31,9	13
Sud-ouest	54,4	1	47,6	2	43,2	4
Ensemble	**45,3**		**43,2**		**41,9**	

Source : Evaluation nationale des acquis scolaires 2016/DGESS-MENA

PARTIE II : INDICATEURS DE L'ÉDUCATION ISSUS D'ENQUÊTES AUPRÈS DES MÉNAGES

ALPHABETISATION ET INSTRUCTION

Les points saillants.

- Amélioration du taux d'alphabétisation ;
- Taux d'alphabétisation des hommes plus élevé que celui des femmes ;
- Taux d'alphabétisation plus élevé en milieu urbain.

Commentaire

Le taux d'alphabétisation des adultes est passé de 21,8% en 2003 à 34,5% en 2014 soit une hausse de 12,7 points sur la période. Le taux d'alphabétisation des hommes en 2014 est estimé à 44,3% et celui des femmes à 26,1%.

L'analphabétisme a un visage plus rural qu'urbain et plus vieux que jeune. En effet, le taux d'alphabétisation est de 64,0% en milieu urbain et 23,4% en milieu rural ; 61,6% pour ceux qui ont un âge compris entre 10 et 14 ans et 8,3% pour ceux qui ont plus de 65 ans.

L'enquête a montré que les ménages dirigés par les femmes ont un taux d'alphabétisation supérieur de 7 points aux ménages dirigés par les hommes. Le taux d'alphabétisation des individus vivants dans des ménages dirigés par des femmes est de 40,7%.

Le niveau d'instruction du chef de ménage a un effet positif sur l'alphabétisation des membres de son ménage. En effet, le taux d'alphabétisation des personnes vivant dans les ménages dont le chef a un niveau primaire est de 61,8% contre 23,7% pour les personnes vivant dans les ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction. Ce taux évolue positivement avec le niveau d'instruction du chef du ménage et atteint 91,3% pour les personnes vivant dans les ménages dont le chef a le niveau supérieur.

Notes méthodologiques :
Taux d'alphabétisation des adultes : pourcentage de la population âgée de 15 ans ou plus et sachant lire et écrire dans une langue quelconque.
Taux d'alphabétisation des adultes : pourcentage de la population âgée de 10 ans ou plus et sachant lire et écrire dans une langue quelconque.
Sources : Enquête multisectorielle continue (EMC) 2014: Alphabétisation et scolarisation

ALPHABETISATION ET INSTRUCTION

Evolution du taux d'alphabétisation des adultes

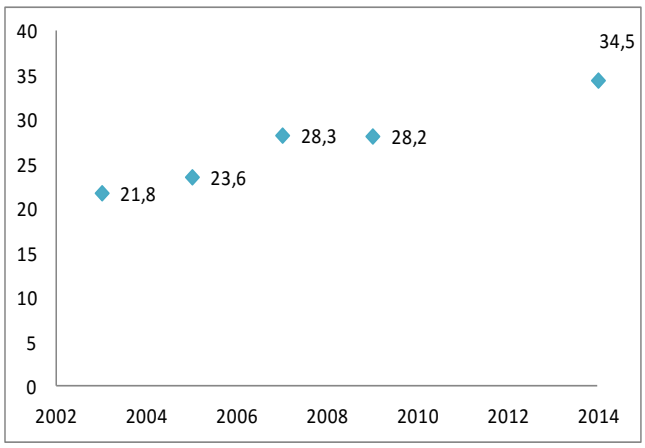

Taux d'alphabétisation des adultes en 2014 selon le sexe

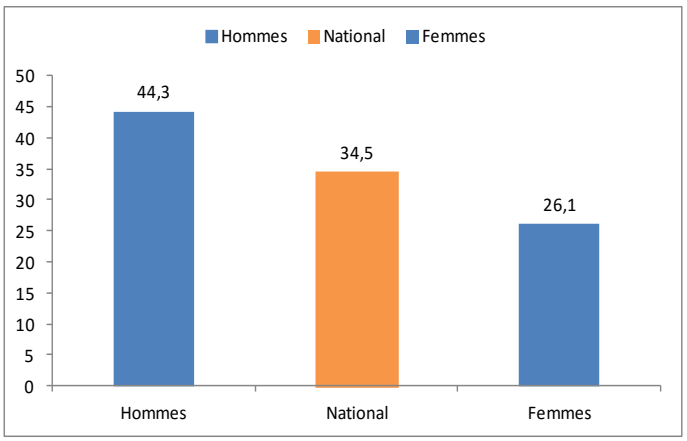

Taux d'alphabétisation des adultes en 2014 selon le milieu

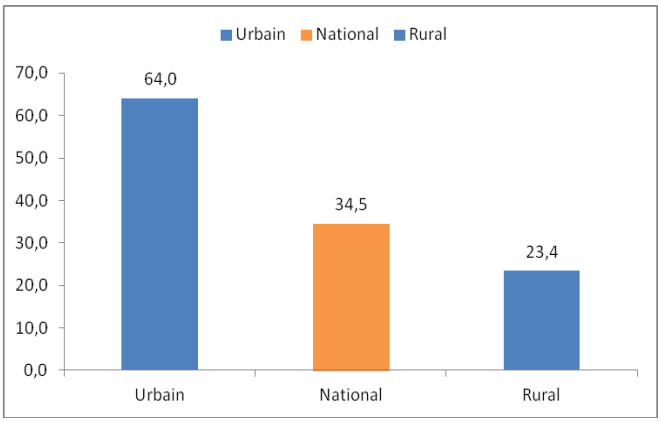

Taux d'alphabétisation de la population en 2014 selon les groupes d'âge

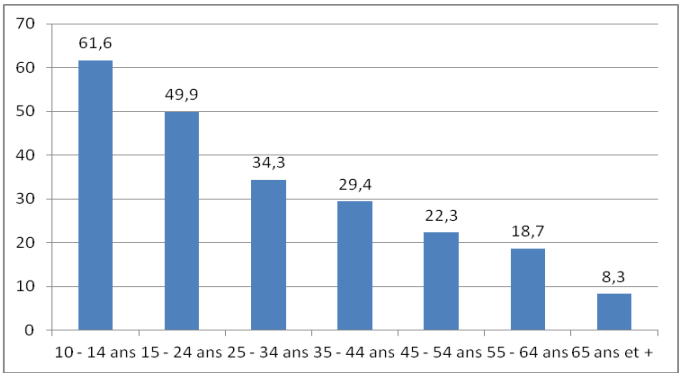

Taux d'alphabétisation en 2014 selon le sexe du chef de ménage

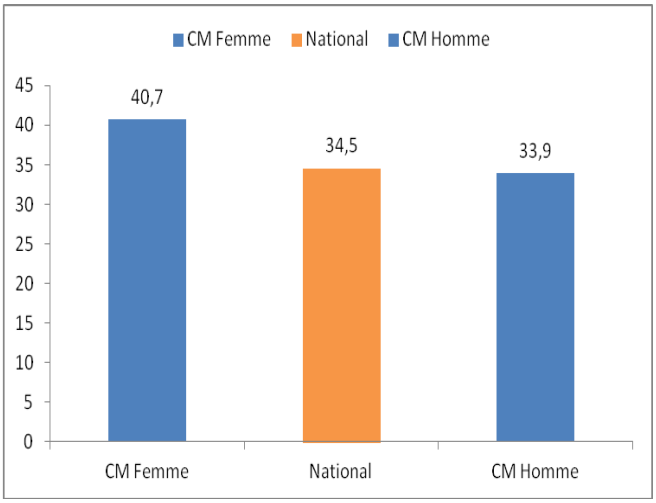

Taux d'alphabétisation en 2014 selon le niveau d'instruction du chef de ménage

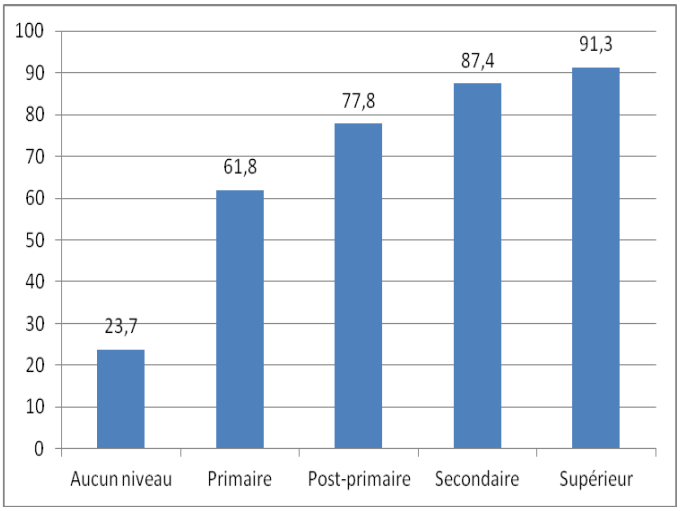

Sources : Enquête multisectorielle continue (EMC) 2014: Alphabétisation et scolarisation

ANNEXE 1 : Les divisions administratives et pédagogiques

Le Burkina Faso est divisé en 13 régions, 45 provinces et 351 communes (départements). Les Directions Régionales et Provinciales de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (DREPPNF, DPEPPNF) correspondent aux divisions administratives respectives. Elles comptaient 265 circonscriptions d'éducation de base (CEB) en 2004. Ce nombre qui évolue d'année en année est passé de 304 en 2005 à 488 en 2017.

Divisions administratives et Directions régionales et provinciales de l'éducation nationale et de l'alphabétisation

ANNEXE 2 : Le système éducatif burkinabé

Le système éducatif burkinabé comprend deux sous-systèmes : le volet formel et le volet non formel. Il est mis en œuvre par trois départements ministériels :

1) le Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA) pour le préscolaire, le primaire, le post-primaire et le secondaire ;
2) le Ministère de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi (MJFPE) pour l'emploi et la formation des jeunes
3) le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI) pour l'enseignement supérieur et la recherche scientifique et technologique.

Le système formel comprend :

- Le préscolaire, qui concerne les enfants âgés de 3 à 5 ans et qui comporte un seul cycle d'une durée de 3 ans.
- L'enseignement primaire accueille les enfants de la tranche d'âge 6-11 ans et est subdivisé en trois sous cycles (CP, CE, CM) de deux ans chacun. Il est sanctionné par le Certificat d'Etudes Primaires (CEP).
- L'enseignement post-primaire et secondaire accueille la population de 12 à 18 ans. Il est composé de deux sous cycles : le post-primaire qui dure 4 ans et le secondaire qui dure 2 ou 3 ans. Ces niveaux d'enseignement sont sanctionnés par les diplômes suivants : BEPC et BAC (enseignement général) ; CAP, BEP, BAC technique (enseignement technique).
- La formation technique et professionnelle est assurée dans des établissements spécifiques publics ou privés. Elle vise l'acquisition de connaissances spécifiques pour l'exercice d'un métier.
- L'enseignement supérieur comprend les universités et les écoles supérieures publiques et privées.

- **Le système non formel**

Le système non formel concerne toutes les activités d'éducation et de formation structurées et organisées dans un cadre non scolaire.
L'éducation non formelle est dispensée dans :

- Les Centres Permanents d'Alphabétisation et de Formation (CPAF) qui accueillent les jeunes et les adultes de la tranche d'âge 15-50 ans.
- Les structures alternatives d'éducation des jeunes déscolarisés et non scolarisés. (CEBNF, écoles communautaires) ;
- Les centres de références